



Le ruban qui rend fort (Conte-type 590)

Luc Lacourcière, C. C.

Number 36, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025289ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025289ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacourcière, L. (1971). Le ruban qui rend fort (Conte-type 590). *Les Cahiers des dix*, (36), 235–297. <https://doi.org/10.7202/1025289ar>

Le ruban qui rend fort

(Conte-type 590)

par LUC LACOURCIÈRE, C. C.

à Stith Thompson

Au début du siècle, le *Ruban qui rend fort* ou la *Mère traîtresse* fut l'un des premiers contes à retenir l'attention des spécialistes en Amérique du Nord. Ce récit d'origine européenne, dès qu'on l'eut découvert dans les plaines de l'Ouest canadien posa de façon concrète le problème de sa présence et de sa diffusion inattendue parmi les Indiens.

Il s'agit du conte-type numéro 590 de la classification Aarne-Thompson, *The Prince and the Arm Bands*¹ (traduction littérale du titre allemand employé par Aarne² pour désigner une version qui se rattachait à un original scandinave que George Webbe Dasent avait traduit en anglais dès 1859 dans son recueil *Popular Tales from the Norse*, réédité récemment aux Etats-Unis.)³ Dasent intitulait sa traduction tout simplement *The Blue Belt*. Les variations dans les titres de ce conte recouvrent fondamentalement la même histoire. De notre côté, pour désigner l'ensemble des versions comprises dans la présente étude, nous employons, en inversant les termes, le titre français suggéré par Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, *Le Ruban qui rend fort* ou la *Mère traîtresse*.⁴

Mais avant d'en présenter une version intégrale suivie d'une analyse des éléments constitutifs de la tradition canadienne-fran-

1. Aarne, Antti, et Thompson, Stith. *The Types of the Folktale*, Second Revision. Helsinki, 1961. (FFC No 184).

2. Aarne, Antti. *Verzeichnis der Märchentypen*. Helsinki, 1910. (FFC No 3).

3. Dasent, George Webbe. *East o' the Sun and West o' the Moon* [*Popular Tales from the Norse*], New York, Dover Publications, 1970, pp. 155-171.

4. Delarue, Paul, et Tenèze, Marie-Louise. *Le conte populaire français*. Tome II. Paris, Maisonneuve et Larose, 1964, p. 483.

çaise selon la méthode que nous appliquons dans notre catalogue des contes-types, voyons brièvement de quelle façon ce ruban magique parvint à la connaissance des folkloristes américains et comment ceux-ci essayèrent de résoudre l'énigme de sa provenance.

Cette rétrospective va nous permettre d'apprécier le double cheminement d'un même récit traditionnel, d'une part chez les érudits qui, au moyen de sources et de parallèles plus ou moins livresques, tentent d'expliquer logiquement les filiations lointaines dans l'espace et le temps entre les différentes versions retrouvées par les collecteurs, et, d'autre part, chez les conteurs eux-mêmes qui n'ont d'autre souci que de transmettre oralement à leur auditoire immédiat une histoire captivante.

Bien sûr, c'est par la confrontation renouvelée du savoir traditionnel des conteurs et de la science des érudits que l'on peut réduire davantage la part de mystère qui entourera toujours la transmission empirique de la tradition orale. A ce point de vue le conte du *Ruban qui rend fort* offre un cas exemplaire, puisqu'il est à l'origine d'une des oeuvres les plus fécondes pour la mise en ordre des types de contes populaires et des motifs de la littérature orale.⁵

Stith Thompson lui-même a raconté dans ses souvenirs les circonstances précises de sa propre découverte de ce simple ruban qui devait orienter sa carrière de chercheur, tout comme dans le conte étudié elle sera pour le héros le point de départ d'aventures merveilleuses. Evoquant les cours qu'il suivait, en 1912, à l'Université Harvard, avec George Lyman Kittredge, « certainly the most famous of all the professors I came in contact with », il écrit :

« The Medieval Romance seminar was stimulating. Kittredge lectured on the romances, sometimes at extreme length... often it was the *obiter data* that were important. . . many were gems of wisdom which have stood by me in later years. And sometimes it was from these side remarks that we were able to get subjects for our term papers or even for our theses.

5. Thompson, Stith. *Motif-Index of Folk Literature*. Bloomington, Indiana University Press, 6 vol., 1955-1958.

One morning he opened his discussion a propos of nothing with the following: « Gentleman, I received today a letter from Dr. Pliny Earle Goddard, the California anthropologist who is now in Saskatchewan among the Chipewyan Indians. He had been collecting tales and he sent me two which he suspects may be of European origin. Now I should like to read one of these tales to you. It is called *The Blue Band*. » After he had read the tale he proceeded: « This story is one I have been working on lately. Its center of distribution seems quite certainly to be Rumania ; but I do know of one version in Norway. I have never found anything like it in France. We would of course expect that the French influence would be most important in a place like Saskatchewan. I can see only the probability that the Indians got this story from some of the Scandinavians. But I should really like to know. It would be an excellent task for someone to investigate just what the American Indians have done with stories which they borrowed from the Europeans. »

Et Thompson continue :

« The next day I had a talk with him and it was agreed that I should try my hand at this study. »⁶

Cet incident devait non seulement fournir à Stith Thompson le sujet de sa thèse de doctorat « European Borrowings and Parallels in North American Indian Tales » publiée ensuite sous le titre d'*European Tales among the North American Indians*⁷, mais lui imposer, pour ainsi dire, une interprétation singulière quant à l'origine du conte qui nous occupe, tant semble avoir été grand l'ascendant de Kittredge sur son disciple. Frappé comme lui par cette « remarkable fidelity to the European original », Thompson consacre son chapitre IX, *The Blue Band*, à la comparaison détaillée de la version traduite par Dasent en 1859 avec la version indienne que Goddard entre temps avait publiée dans *Anthropological Papers of the American Museum of Natural History*.⁸

6. Thompson, Stith. *Folklorist's Progress*. 1956. Ms. polycopié à cent exemplaires hors commerce, pp. 59-60.

7. Colorado College Publication. Language Series, vol. II, No 34, Colorado Springs, 1919, pp. 319-471.

8. Goddard, Pliny Earle. *Chipewyan Texts*. Dans A.P.A.M.N.H., New York, vol. X, 1912, pp. 60-63.

Son argumentation peut se ramener au schéma suivant :

1. L'on n'a trouvé aucune version de ce conte en France : « The tale occurs in Germany and Scandinavia, but no versions have been reported from France. . . »⁹
2. Or la version indienne ressemble beaucoup à la version norvégienne: « The whole tale corresponds with the Norse version quite as closely as the different European forms resemble one another . . . »¹⁰
3. Or il y a une migration croissante de Scandinaves en Alberta: « The Indian version from the Chipewayns of Alberta was collected but recently, and it may have come from Scandinavians, who are settling that country in increasing numbers. »¹¹
4. Donc la version indienne provient de Norvège. « The whole tale corresponds with the Norse version. . . It is a good example of borrowing done at a comparatively recent date. »¹²

Cette démonstration, si elle satisfait Thompson et Kittredge, ne paraît cependant pas avoir convaincu Goddard, le collecteur même de la version indienne. Thompson a soin de le noter pour l'acquit de sa conscience.

9. Thompson, Stith. *European Tales among the North American Indians*. Colorado Springs, 1919, p. 391.

10. *Ibid.*, p. 395.

11. *Ibid.*, p. 391. Thompson reprenant l'hypothèse de Kittredge sur cette migration scandinave et n'apportant aucune précision sur les lieux exacts où elle se serait faite, je ne crois pas nécessaire d'examiner cette question en détail. Pour une vue générale de la migration scandinave au Canada qui paraît avoir débuté vers 1894 en Alberta (en provenance des États-Unis), et après 1900 en Saskatchewan, on pourra se reporter au chapitre neuf de *Canadian Mosaic* by John Murray Gibbon, Toronto, McClelland & Stewart, 1938, pp. 211-248.

Il est possible cependant que Thompson ait interpolé inconsciemment des souvenirs personnels de son séjour à Portland, Orégon, comme professeur de 1909 à 1911. Pendant l'été 1910, il travailla dans un camp de bûcherons des Montagnes Bleues et voici ce qu'il en dit: « After we had been in camp a few days a group of Norwegians came direct from Norway. Since none of them could speak English, this was a great opportunity for me. When I had left Wisconsin Beatty had suggested that I learn Norwegian, and so during my first year at Portland I took him seriously and began to work on the grammar. . . Now when these Norwegian men came into the camp this was my chance to get good practice. For the whole summer I talked to the boys and acquired fluency in the Norwegian from their part of the country. . . *Folklorist's Progress*, 1956, p. 44.

12. *Ibid.*, p. 395.

« Mr. Goddard, the collector, is inclined to believe, however, that the story is of French origin. In that case it goes back to a version that has not been collected. »¹³

C'était là précisément l'hypothèse qu'il aurait fallu examiner en situant d'abord la version indienne dans son véritable contexte géographique et humain. La chose était facile puisque Goddard avait bien localisé la source de ses contes :

« These texts result from a visit to the Chipewyan of Cold Lake Reserve, Alberta, Canada, from June 28 to July 15, 1911. This visit was made with the desire of obtaining at first hand some definite knowledge of the sounds and structure of a northern or Déné dialect of an Athapascan language... »¹⁴

On peut remarquer ici que si la cueillette de Goddard, à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan, était récente, rien dans ce qu'il dit ne permettait de prétendre que les Chipewyans avaient emprunté récemment ce conte à des Européens ou à quelques-uns de leurs descendants immédiats.

Au sujet de la tribu Chipewyane, Goddard notait :

« The band which numbers 273 is attached to Onion Lake Agency. They are the Southernmost Chipewyan and therefore are closely associated with the Cree... »

The entire band are faithful Catholics. The church literature and ministration are in Chipewyan dialect. Father Le Goff has been their missionary for forty years and knows their langage thoroughly. »¹⁴

Quant au conteur, son nom est :

« Jean-Baptiste Ennou, a man of about thirty-five years of age who speaks good English although his schooling was confined to a few terms in a school formerly maintained on the Reserve. »¹⁵

Son conte intitulé *The Boy who became Strong* a cependant été recueilli en dialecte Déné, puis traduit en anglais par Goddard qui signale en note : « The translation of the last two paragraphs is quite uncertain. »¹⁶

De tous ces renseignements, deux au moins permettent de supposer une influence française. C'est d'abord le prénom du conteur,

13. *Ibid.*, p. 391-392.

14. *Opus cit.*, p. 3.

15. *Ibid.*, p. 4.

16. *Ibid.*, p. 63.

Jean-Baptiste, puis la présence depuis plus de quarante ans du Père Laurent Le Goff, missionnaire d'origine française, auteur de plusieurs ouvrages franco-montagnais destinés aux Indiens dont une « Grammaire de la langue montagnaise »¹⁷ que Goddard cite en note.

Un des prédécesseurs du Père Le Goff, aussi linguiste et anthropologue, fut le Père Emile Petitot qui a recueilli et publié dans ses *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest* plusieurs légendes des « Déné Tchippewayans » dont quelques-unes datées précisément du Lac Froid.¹⁸

A parcourir l'ouvrage de Petitot on retrouve de nombreuses traces de l'influence française parmi les tribus qu'il a fréquentées entre 1862 et 1882. Je n'en veux citer pour exemple que le récit intitulé *Banlay-Ninidel (L'arrivée des Français)* « raconté par le patriarche métis, François Beaulieu, en 1863 », sur des événements qui remontaient à l'arrivée des Franco-Ecossais de la Compagnie du Nord-Ouest au Grand-Lac des Esclaves, en 1789.

« Donc, comme j'étais encore un adolescent, dit Beaulieu, je demeurais avec mes parents. Cependant je suis fils d'un Français, moi, vous le savez. Mais ma mère est une femme Déné qui ne parle que le Cris, et ma grand'mère est une Crise. Il y a donc trois sangs dans mes veines.

Alors les Français étant à peine arrivés, ils se dirigèrent vers la cabane de mon oncle Jacques Beaulieu.

— Chez vous, y a-t-il quelqu'un qui entende le français ? nous demanda-t-on.

Sans nul doute, leur répondit-on. Nous sommes tous ici Français ou fils de Français.

17. Le P. Laurent Le Goff, o.m.i., (1840-1932) est né à Quimper en Bretagne et est décédé à Edmonton. Il a publié à Montréal, en 1889, pour l'instruction de ses ouailles et à l'intention des autres missionnaires, au moins trois ouvrages en dialecte montagnais ou chippewayan, avec titres, introductions, tables et notes en français. Ce sont: *Grammaire de la langue montagnaise* [ou chippeweyane], 351 p. *Histoire de l'ancien testament racontée aux Montagnais*, 214 p. et *Cours d'instruction en langue montagnaise*, 444 p.

Voici comment il présentait les Indiens auxquels il s'adressait: « Les Montagnais... forment l'une des principales tribus de la grande famille *dene-dindjie* qui peuple la grande moitié du territoire anglais du Nord-Ouest, et les trois quarts de la Colombie britannique et de l'Alaska. La tribu dont je parle comprend: 1° Les Chippeweyans proprement dits. . . 2° Les Kkal 'telekke Ottinen. . . 3° Les Mangeurs de Cariboux... » (*Grammaire montagnaise*, p. 9).

18. Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1886 (*Littératures populaires de toutes les Nations*, Tome XXIII), p. 417.

— Eh bien ! alors, toi, puisque tu es Français, tu nous serviras d'interprète, dit à mon oncle Jacques le grand chef des Blancs... »¹⁹

Bref, si Thompson a écarté sans examen, malgré l'avis de Goddard, la possibilité d'une influence française sur la version chipewayane du *Ruban qui rend fort*, c'est qu'il a été littéralement séduit et sans doute aveuglé par l'érudition trop exclusivement livresque de son maître Kittredge qui avait entrepris lui-même l'étude de ce conte.²⁰

Et cela est d'autant plus étonnant que parmi les trente-huit contes dont il a recherché des parallèles européens pour sa thèse, c'est le seul cas auquel il attribue une origine qui ne soit pas française. Cependant sa conclusion particulière du chapitre IX n'infirme en rien les conclusions générales de son étude qu'il résume en ces termes :

« By far the greatest contribution [for the European tales told among the American Indians] has been made by the French, in Canada, and to some extent in Louisiana. »²¹

Et plus loin, il renchérit encore :

« We are justified in saying that the great source for the ordinary European folk-tale among the Indians of the United States and Canada is French, and among the Indians of Mexico, Spanish. »²²

A la date où ceci était écrit (1914) et publié (1919), aucune version canadienne-française de ce conte n'avait encore été publiée. Ou plus exactement, celle que Marius Barbeau avait recueillie, en 1916, aux Eboulements dans le comté de Charlevoix, venait

19. *Ibid.*, pp. 429-433.

20. Ici il faudrait replacer dans leur contexte de Harvard les rapports entre le maître redouté qu'était Kittredge et l'étudiant Thompson. Ce que je ne saurais faire. Mais le passage suivant de *Folklorist's Progress* (1956, p. 58) les laissera entrevoir :

« . . . He was often most unkind. I have seen him do unexcusable things in his Shakespeare class to humiliate students, and although I came probably as close to him as any other student, I never felt that I was talking on anything like a basis of equality. »

Quant à l'étude que Kittredge avait entreprise de son côté sur le conte du *Ruban qui rend fort*, Thompson écrit : « I have never learned whether he [Kittredge] went further with the study of this story in Southeastern Europe » (*The Folktale*, New York, the Dryden Press, 1946, p. 114).

21. Thompson, *Opus cit.*, p. 456.

22. *Ibid.*, p. 457.

tout juste de paraître dans le *Journal of American Folklore*.²³ Mais elle ne fut pas remarquée par les chercheurs américains, non plus que trois versions de France antérieurement parues : F.-M. Luzel (1887), Paul Sébillot (1892) et Joseph Frison (1913), mais toutes trois, il est vrai, selon Paul Delarue, « altérées ou plus ou moins contaminées ». ²⁴

Bien que ces versions et particulièrement la version Barbeau, intitulée *Le ruban bleu*, fussent des chaînons dont l'existence était soupçonnée par Goddard, elles ne seront pas davantage citées dans *The Types of the Folk-Tale* (1928), non plus que dans le grand ouvrage de Stith Thompson, *The Folktale*, qui est de 1946. A cette date tardive, Thompson s'en tient toujours à sa première opinion. Après avoir précisé la distribution du conte dans l'est de l'Europe « in the Baltic countries, Russia, and the Balkans (particularly Rumania), » il réaffirme l'influence norvégienne sur la version indienne :

« A particularly good version of the Prince and the Arm Bands is found in Norway and this Norwegian version is apparently responsible for the presence of this tale in almost identical form among the Chipewyan Indians of Western Canada. » ²⁵

Aujourd'hui que l'on connaît beaucoup mieux le répertoire canadien-français de nos contes qu'en 1914, cette opinion doit être révisée parce que ce conte est ancien et fréquent dans la tradition du pays. Elle a d'ailleurs été abandonnée par Stith Thompson lui-même. A l'automne 1956, il est venu aux Archives de Folklore de l'Université Laval consulter notre catalogue manuscrit des contes-types en vue de la seconde révision des *Types of the Folktale*. L'une de ses premières questions avait trait au *Ruban qui rend fort*. Lorsqu'il eut pris connaissance des manuscrits et textes sonores que nous avions accumulés dans nos archives, il confessa

23. *Le ruban bleu*. Dans *Journal of American Folklore*, vol. 32, no 123, January-March 1919, pp. 149-161.

24. *Commentaires folkloriques*, par Paul Delarue, dans *Ariane de Félice, Contes de Haute-Bretagne*, édition annotée, Paris, Erasmé, 1954, p. 275. Aussi P. Delarue et M.-L. Tenèze, *Le Conte populaire français*, tome II, Paris, Maisonneuve et Larose, 1964, pp. 487-488, où l'on recense dix-neuf versions de France, les sept retrouvées par Achille Millien étant encore inédites.

25. Thompson, Stith. *The Folktale*. New York, The Dryden Press, 1946, p. 114. Second Printing, 1951.

ainsi son erreur à l'occasion d'une conférence publique dans le cadre du programme de folklore :

« ... when I first began to work with the folktale there was practically nothing that one could learn about the French Canadian folktale. Before I actually published my work, Professor Barbeau's collections were beginning to appear but as of 1912 when I first became interested in this, there was practically nothing. Professor Kittredge remarked, as it has been said here, that he knew of no French version of the tale which we know as *The Blue Band*... He had no good theory as to how it arrived in Saskatchewan. But now Mr. Lacourcière has shown me twenty versions, I believe, of this tale that is here in French Canada and there's no doubt in anybody's mind where the Chipewyan tale in Saskatchewan came from. So this represents a very remarkable development here and I feel tremendously pleased at being able to make this my first port of call on this trip going from one archive to another to see what should be done in revising this basic classification. »²⁶

La seconde révision des *Types of the Folktale* a paru en 1961. La bibliographie qui accompagne le conte-type 590 indiquait 29 versions canadiennes-françaises (désignées sous la rubrique Franco-American). Elle annonçait en plus « a Forthcoming Study by Luc Lacourcière ». Cette étude, que je n'ai jamais perdue de vue, dut être abandonnée et reprise en quelques occasions lorsqu'une ou des versions nouvelles venaient bouleverser analyses, statistiques, tableaux et commentaires. Nous avons maintenant quarante-trois versions différentes de ce conte, soit plus qu'aucun autre pays, toujours selon les chiffres donnés par Stith Thompson. Et l'avenir nous en réserve sans doute d'autres encore, car notre tradition orale est loin d'être épuisée.

Pour répondre à l'invitation de Stith Thompson, je me contenterai, dans ce qui suit, de présenter la documentation canadienne selon le plan adopté pour notre catalogue des contes-types. Soit:

- [1. La présentation que l'on vient de lire].
2. Une version intégrale provenant du comté de Charlevoix;
3. Les éléments du conte (la décomposition en épisodes d'après les 43 versions canadiennes-françaises);

26. Texte transcrit d'un ruban magnétique conservé aux Archives de Folklore, Conférences et cours 1956, no 1.

4. La liste de ces versions classées dans l'ordre géographique et alphabétique par provinces, comtés et paroisses; liste accompagnée de l'analyse schématique de chacune des versions et reprise dans un tableau comparatif hors-texte.

5. Un bref commentaire sur le contenu des versions canadiennes et leur place dans la tradition occidentale.

6. Enfin une carte hors-texte de distribution des versions au Canada et de leur répartition dans les divers centres d'archives folkloriques;

Il me reste l'agréable devoir de remercier ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont apporté une contribution à cette étude: en premier lieu les conteurs et collecteurs dont les noms paraissent dans la liste des versions canadiennes; les dépositaires de collections inédites: Carmen Roy, du Musée national de l'homme à Ottawa; Germain Lemieux, de la Société historique du Nouvel-Ontario; Anselme Chiasson et Charlotte Cormier, du Centre d'études acadiennes de Moncton; et mes collègues des Archives de Folklore, en particulier l'équipe de chercheurs et assistants qui, avec l'aide du Conseil des Arts du Canada (Subvention Killam), travaille sous ma direction à établir l'inventaire analytique des traditions populaires françaises en Amérique du Nord.

Qu'il me soit permis de souligner de façon toute spéciale l'apport de Stith Thompson pour l'hommage de ses mémoires hors commerce; celui de Félix-Antoine Savard, mon compagnon d'enquêtes en plusieurs occasions, notamment chez le conteur Hermel Tremblay; celui de James La Follette pour la part qu'il a prise dans la transcription du conte cité; celui de Mariette Boivin qui a dessiné la carte hors-texte; et enfin l'assistance de Margaret Low qui, en plus de surveiller de près l'analyse des versions individuelles et de contrôler la décomposition du type en ses éléments, a dressé le tableau comparatif et statistique des variantes.

II. — VERSION DE CHARLEVOIX

L E R U B A N V E R T

Un jour, c'était un homme et une femme. I' avaient seulement qu'un p'tit garçon de quatorze ans. Mais i' vivaient d'une pauvreté tremblante; ah! v'là de d'ça bin longtemps. C'était dans l' premier quart de siècle, dix-neuf cent dix... en dix-huit. Par in moment donné, le bonhomme tombe d'une maladie pis i' meurt. Là i' res-tent bin en peine. La femme dit :

— Mon p'tit garçon, qui c' qu'on va faire, pis c' qu'on va faire! On était 'ien qu' juste pour viv' dans l' temps qu' ton père travaillait in peu. A c'tte heure, me v'là tout' seule avè' toué, trop jeune pour gagner ta vie. Moi, j' commence à avoir de l'âge in peu, quoi c' qu'on va faire ?

T'jou' qu'à force de songer, i' yi vient ène idée. A' dit ça à son p'tit garçon l' soir :

— Demain matin, on va toutes courir les maisons du village. M'en vas asséyer à entreprend' de d'la laine à filer, pis i' m'paye-ront en r'tour avec d'la laine.

Lendemain matin après qu'i' eu (rent) pris leu' p'tit déjeuner, i' partent tous les deux, pis i' courent toutes les maisons du village pis i' leu'-z-annoncent ça. Ça avait pris. Les cultivateurs leu' donnaient d'la laine, donnaient ça par une liv', deux liv', trois liv' tout à chaquin. C'était l' p'tit gars qu'allait chercher la laine brute, pis i' remportait la laine filée. Ça allait bin. A' r'vendait d'la laine in peu, 'près ça a' 'n avait pour faire eux aut' 'leu' tricot.

Vous savez c' que c'es qu' l'ambition. A in moment donné, i' y a pris l'idée de garder in peu plus d'laine que d'habitude. Fait que les cultivateurs sont venus qu'i' s'en sont aperçu. V'là 'e p'tit garçon qui part in matin comme d'habitude pour aller prend' ses commandes. La première maison qu'i' rent' :

— Passe la porte, toué, p'tit voleur de laine, pareil à ta mère !

La deuxième maison, encore pareil, la troisième, ainsi d'suite de même toute la journée. Mais l' p'tit gars i' s' décourage pas.

I' court toutes les maisons pareil. I' arrive le soir rien en tout' dans les mains. Sa mère dit :

— Qui c' que i' a ?

— Ah! qui c' que i' a, i' dit, mouman! J'ai faite toutes les maisons pareil, mais i' m'ont tous faite la même réponse: « Déhors p'tit voleur de laine pareil à ta mère! »

Ah! v'là la femme qui s' met à pleurer, bin découragée :

— Qui c' qu'on va faire, qui c' qu'on va faire, mon p'tit ?

Elle avait encore un peu d' farine, à peu près d' quat' cinq liv' de farine à la maison; c'est tout quoi c' qu'il' avaient. A' dit:

— Quins ! A soir durant la veillée, m'as tout fère ça en galette, pis d'main matin, on va aller à a' confesse pis communier ; on va fère eune promesse au bon Dieu tous les deux de plus dérober pour un sou à parsonne, tout le reste d' not' vie,

P'tit garçon dit :

— C'est bin, maman, c'est bin, maman.

F' que lendemain matin i' partent, pis i' s'en vont à 'a confesse, pis i' attendent la messe pis i' communissent pis i' font leur' promesse. S'en viennent à a' maison pis i' s' greillent chacun un p'tit sac de galettes, pis i' partent. Les v'là qui prennent la campagne, les v'là qui sont rendus où que i' avait p'us d' chemin. Dans c'temps-là les ch'mins étaient pas longs, pis 'es campagnes étaient pas désertes comme à c'tte heure; c'ait en partie en bois. Les v'là là rendus, en tous 'es cas, i' avait p'us d' chemin, pis i' prennent le bois. Pis marchent, pis marchent ! Quante ça fait rendu l' souèr à la breunante, i' mangent in peu, pis i' s'entortillent dans l' p'tit peu d' linge qu'i' avaient, pis i' couchent de même dans la forêt au pied d'un arb'. Lendemain matin i' s'rèveillent comme de raison, bin avant l' jour. Aussitôt qu'i' fait clair, i' mangent encore in peu d' galette, pis i' er'partent. La mère c'était t'jou' en avant, pis l' p'tit gars derrière.

Devers dix heures dans l'avant-midi, que l' p'tit gars voué attaché à deux branches de sapin à peu près in ruban d'eune var-

ge... à peu près ène varge ène varge et quart de long, in ruban vert. P'tit gars part pour mett' la main d'ssus.

Eh! sa mère dit, touche pas, touche pas, touche pas! Tu sais quoi c' qu'on a promis avant-z-hier 'vant d' partir!

— Ah! i' dit, d' faite, i' dit, maman, j'y pensais p'us.

Fait qu'i' partent. Le p'tit gars avait le ruban dans l'idée. Après qu'i' eu(rent) fait à peu près in arpent, in arpent et d'mi :

— Maman, i' dit, marchez tout tranquillement, j'ai envie d' fère mes besoins, i' dit, j' m'en vas vous rattrapper.

I' fait voir d'ôter ses bertelles, mais c'est pas ça. Aussitôt qu' sa mère est disparue dans l' bois, i' part viteement à la course, pis i' t'agraffe le ruban, pis i' r'lève viteement sa ch'mise, pis i' se l'attache alentour le corps. I' part à la course pour rattrapper sa mère. Tout d'in coup i' s'accroche les pieds dans 'n' racine de m'risier qu'était gros comme ça. I' renverse le m'risier à terre! I' reste bin surpris. Au bout d'eune escousse i' renverse eune grosse épinette. Ca fait qu'i' dit :

— Va t'jou' bin... (tais-toué, toué!)¹ ... va t'jou' bin falloir que j' fasse attention, i' dit, mais que j' seye rendu à ras maman, pour pas j'ter d'arb' à terre de même, pis a' va s'emparcevoir de quieuque' chose.

I' faisait bin attention, i' se l'vait les pieds, faisait bin attention d' pas s'accrocher les pieds dans les racines des arb'. Devers six heures et d'mie, sept heures et d'mie, sept heures le souèr, i' commençait à breunasser pas mal. I' commence à vouèr eune p'tite lumière, 'n' p'tite clairière, pis i' avait 'n' lumière là dans eune place qui avait l'air d' la clairière.

— Tiens! i' dit,² i' a t'jou' bien du monde icite, i' dit, 'garde donc, 'garde donc, i' a 'n' p'tite lumière là!

1. Dans l'incise: « Tais-toué, toué! », le conteur interpèle sa femme qui venait de faire la réflexion suivante en parlant de son mari: « Il l'a conté chez vous [ce conte] ». Cette remarque est typique de l'attention qu'exige un conteur de son auditoire. Il ne supporte pas d'être interrompu.

2. Cette constatation est faite par la mère du petit garçon.

L' p'tit gars, i' dit :

Fait qu' tout d'in coup i' sortent du bois. I' avait in terrain qu'était défriché, supposons à peu près d'eune demi-arpent carré là. I' avait 'n' p'te cabane en bois rond là. T'jours qu' la femme cogne à 'a porte.

— Entrez !

I' rent'ent là-dedans. I' a un gros géant qu'avait pas moins qu' sept pieds, pis les épaules pas moins que d' quat' pieds d' large. La femme y conte ça, comment leu's aventures, s'i' était pas capab' leu' donner in gîte pour la nuit.

— Ah ! i' dit, si j'étais tout seul, i' dit, i' arait pas d' soin, i' dit. I' a mes deux garçons, i' dit, qui vont arriver tantôt là, vous savez, pis i' sont pas c'mmodes. Ah ! dans tous les cas, i' dit, c'est toujours moué qu'est l' boss, i' dit. M'as vous faire souper, i' dit, puis vous allez vous cacher dans 'a cave.

Fait qu'i' 'es fait souper, pis i' 'es fait cacher dans 'a cave tous 'es deux. Ca faisait pas ène demi-heure qu'i' étaient rendus dans 'a cave, v'là 'es deux garçons qui er'sou'dent avec chaquin la moitié d'in cheval mort. I' jettent ça en avant du campe, là, la terre en tremblait. En rentrant dans 'a maison, tout d' suite i' s' mettent à r'nifler [Sons d'inspiration nasale] :

Ca sent 'a viande fraîche icite ! Qui c' qu'est là, là ?

Ah ! i' a rien. Couchez-vous pis après ça, soupez pis couchez-vous !

Après qu'i' fu(rent) sortis, le bonhomme fait sortir la bonne femme pis l' petit gars. Fait qu'i' 'es fait coucher dans les lits, les aut' couchaient en haut dans 'n' p'tite chamb' en haut, couchaient tous 'es deux. Fait que l' lendemain matin après qu'i' furent partis, 'a bonne femme se lève pis 'es fait... donne à manger. Pis el' souèr i' arrive encore la même chose. Fait qu' durant la veillée le bonhomme dit, i' dit... i' rouv' la porte d' la cave pis i' fait sortir la bonne femme, pis après ça l' p'tit gars.

— Quiens ! i' dit, j'ai dessein de m' marier, i' dit, avec c'tte femme-là.

On parle pas si 'es deux garçons aimaient pas ça, si i' coïncident, mais dans tous les cas i' viennent à se décider. Fait qu'i' s' marissent, dans in conte ça va vite. Eux aut' partaient tous les matins au p'tit jour, pis arrivaient l' soir rien qu'à 'a grand' nuit; des fois ça faisait ène heure qu'i' faisait noir.

I' s' passe deux, trois s'maines de même. In bon matin après qu'i' furent partis, l' p'tit garçon s'en va trouver sa mère. I' dit:

— D'mande donc, i' dit, maman, i' dit, au géant, youè c' que c'est qu'i' vont, i' dit, ses garçons, you c' qu'i' passent la journée.

Ca fait qu' le géant 'n a connaissance, i' dit :

— C' que c'est qu'i' t' demande là ?

— Ah ! i' dit, i' m' demande youè c' que tes garçons vont.

— Youè c' qu'i' vont ? Par là, i' dit, là i' a in ch'min, i' dit, là, à peu près in mille et d'mi d'icite là, au pied d' la montagne là, i' dit, là. I' ont 'n' boule de cinq cents liv', i' dit, là. Pis i' s' mettent à in mille l'un d' l'aut', 'près ça i' s' tirent la boule de même par d'ssus 'a tête des arb'. Celui-là qui l'envoie, i' dit : « Quins, l'aut' ! i' dit, guette-là bin, i' dit. Là, i' dit, a' s'en va !

I' dit :

— M'man, i' dit, voulez-vous, i' dit, j' m'as aller 'es voir jouer ?

Ah ! a' dit, attends encore, i' dit, i' sont pas assez accoutumés à toué, i' dit, charche qui c'est c' qu'i' peu' t' faire !

Ah ! i' dit, j'y vas, i' m' f'ront pas mal !

Part viteement à la course nu-pieds. Comme i' arrivait au premier qui était de c' côté icite, i' v'nait d'avoir la boule, i' l'avait dans les mains pour la garocher.

— Arrête donc in peu, arrête in peu, donne-moi donc ça c'tte boule-là, i' dit, moi, voir, que j' la garoche.

— C' tu vas fére avè' ça, i' dit, toué, p'tit gars ?

— Bin, donne-moi-là, i' dit, t'jours, i' dit.

I' envoye pas la boule su' c' sens-là, lui, i' l'envoye carré en l'air, lui. V'là la boule qui monte en tourpignant, pis a v'là qui gronde pareil comme in avion, pis i' part vitement à la course pis i' s'en va au camp'. Pis i' arrive à 'a maison pis i' rouv' la porte :

— V'nez voir, maman, v'nez voir, maman, i' dit, j' leu'-z-ai envoyé, i' dit, moi, la boule, v'nez la voir rouler, i' dit v'nez la voir rouler !

Le géant sort là moitié mort. I' t'avait 'n' peur du p'tit gars !

— Mais, ton p'tit garçon, i' dit, i' a t'jours bin 'n' force épouvantab', i' dit. 'Garde donc ça, i' dit, ça fait 't-êt' bin vingt minutes qu'i' a envoyé la boule, pis on l'entend' encore gronder, i' dit, dans l'air.

C'était pas drôle que d' voir le géant. I' était malade! Le soir, les deux garçons du géant r'viennent point, i' 'es ont jamais r'vus. Ca fait qu' le géant dit in souèr après qu'i' fut couché, i' dit :

— Ton p'tit garçon, i' dit, j'en ai peur, i' dit. Demain matin, i' dit, tu vas t' dire malade, pis i' va aller t' voir au lit, pis tu te l'veras pas. Pis tu vas yi dire, i' dit, que t'arais l' goût de manger des pommes, qu' si tu mangeais des pommes, ça, tu penserais qu' ça t' f'rait in bien épouvantab'.

A' dit :

— C'est bin.

Lendemain matin, la bonne femme reste au lite, pis i' rent' dans 'a chamb'.

— Qu' c'est qu' vous avez, i' dit, maman, à matin ?

Ah ! a' dit, j' su's malade, cher, a' dit, à matin. I' a rien qu'eune chose que j' crois, a' dit, qu' ça m' f'rait du bien, a' dit. J'arais l' goût d' manger des pommes.

— Manger des pommes ! i' dit. Bin craire, i' dit, maman, i' a pas d' pommes icite !

Fait que l' géant, comme de raison, qu'avait la langue faite, c'est lui qu'avait organisé ça, i' dit :

— C' que c'est qu'a' t' dit là, ta mère ?

— Ah ! i' dit, qu'a' arait l' goût d' manger des pommes.

— Ah ! c'est bin facile, i' dit, cher, i' dit. Tu vas prendr' le ch'min qu'y a par là, i' dit, là, pis là, i' a deux ou trois beaux pommiers, i' dit, des vraies belles pommes !

Part viteement à la course, i' était t'jours nu-pieds. I' arrive là, c'tait à peu près in d'mi-mille, j' suppose. Ce pommier-là, i' était gardé par trois gros géants qu'étaient enchainés après l' pommier. Les géants le voyant arriver, là :

— Ou'c'est qu' tu vas, toi, p'tit ver de terre ?

— Viens chercher des pommes pour m'man, m'man est malade.

— T'apporteras pas d' pommes !

— Oh ! i' dit, oui, m'en vas apporter des pommes !

I' t'agraffe le pommier par eune branche, pis i' l'arrache, pis i' l' poigne par la tête, pis i' s'en vient viteement à la course avec, pis les trois géants à r'brousse pouèl au bout d' leu' chaînes. I' arrive à la maison, pis i' prend l' pommier, pis i' l' plante devant 'a porte. On parle pas qu' si l' géant l' voyait v'nir, qu' si c'est pas ça qui ramenait l' géant. I' dit :

— Quiens, maman, i' dit, des pommes, i' dit, vous allez 'n avoir, pis i' s'ront pas loin à c'tte heure.

On parle pas que si l' géant était là moitié mort.

— Ton p'tit garçon, i' a quieuqu' chose de surnaturel de su' lui, çartain; c'est pas 'n' force ordinaire, qu'i a là.

I' a laisse fére 'n' couple de jours. Au bout d'n' coup' de jours, i' dit :

— Quins ! demain matin tu vas t' dire encore malade, pis tu vas dire c'tte fois-là qu' t'arais l' goût d' manger du lait. I' a deux loucornes, i' dit, là, qui sont dans la montagne. Là, c'est çartain qu' si i' va là qu'on le r'voira p'us. Eux aut' en viendront bin l' boute.

Laisse fère eune couple de jours pis v'là encore un matin, v'là encore la bonne femme malade. L' p'tit gars va la voir :

— M'man, vous êtes acore malade à matin, comment !

— Ah! a' dit, oui, cher, j' suis malade.

— Quoi c' que vous auriez l' goût d' manger ?

— Ah! a' dit, i' a rien qu' du lait qu' j'aurais l' goût d' manger. Fait que l' géant, i' dit :

— Que c'est qu'a' te d'mande là ?

— A' voudrait avoir du lait.

— Du lait ? Pah! puis i' dit, c'est bin facile. Prends le p'tit ch'min là, là, par où c' que mes garçons allaient jouer d' la boule, là, là; pis quant tu s'ras rendu au bout de c' chemin-là où c' qu'i' jouaient d' la boule, là, tu r'vireras, i' dit, nord nord-ouê', pis rends-toué jusqu'au flanc d' la montagne. Quant tu s'ras rendu au pied yòu c' a des grosses ormes, là, des gros arb', là, i' a deux vaches là, qu' sont dans 'a montagne, qui sont après brouter de l' harbe dans 'a montagne pis des feuilles, i' dit, là. Appelle-les.

Mets sa p'tite che'ière à terre pis appelle les vaches :

— Quieu vache ! quieu ! quieu vache ! quieu ! quieu vache ! quieu !

Ce prend pas 'n' mènute, mon cher ami, c' qu'i' voué descend, dans la montagne... ça battait dix arb', dix pieds de d' chaque bord dans 'es arb'; pis i' voit r'sourd'e c't animal-là, eune grosse bête, bin plus grosse qu'eune vache, avec eune grand' corne en avant dans l' front qu'avait à peu près deux pieds d' long. A' part pour se j'ter su' lui; i' te l'agraffe par la corne et pis i' y rent'e la corne assez vite dans l'arb' qu'a' traverse l'arb' pis i' rive la corne à l'aut' boute.

— Quiens ! i' dit, à c'tte heure, j' te tirerai bin.

Après i' s' met d'ssour pour la tirer, tire, la moitié d'sa chidière de lait.

— Ah! i' dit, de faite, i' dit, l' géant, i' m'a dit qu'i' en avait deux.

S'met à appeler l'aut'. Celle-là elle a j'té vingt pieds chaque bord de bois en descendant. Le p'tit gars s' vire à l'aut' boute pour qu'a' vienne pour le pogner, le corner avec sa corne. Quant a' a arrivé vers lui, là, vire de côté là, pis envoie la corne, i' 'es envoie de même dans l' même arb' tous 'es deux tête à tête. I' emplit sa chidière bin pleine, la broue débordait par-dessus. Part à la course. En s'en v'nant, c' qu'i' emparçoué eune espèce de château souterrain, eune grand' porte en fer avè' des battants là, pis une escalier la couverture tout pleine de mousse. I' r'garde ça in peu :

— I' faut que je d'mande au géant qui c' que c'est qu' ça.

Fait qu'i' er'part vitement à la course, pis le géant le guettait toujou'. C'est quante le géant l'a vu v'nir avè' sa che'ière bin pleine de lait que la broue débordait par-dessus ! Là, c'est bin simp', i' voulait mourir. I' dit :

— I' en avait des vaches, i' dit, là, monsieur, mais c'est pas c'mmode, pis, j' 'es ai amarrées; si maman a besoin du lait encore, j'aurai pas d' misère avec c'tte fois-là; i' sont amarrées tous 'es deux.

On parle pas qu' si l' géant était découragé. Dans l'après-midi, i' dit au géant :

— Cout' donc, i' dit, quand j' me sus-t-en venu là, l' long du ch'min là, j'ai vu à peu près eune manière là de vieux château, 'n' grand' porte avè' des gros battants en fer, des gros gonds, pis in escalier qui descend, d' la mousse partout, qu' c'est qu' ça ?

— Ah ! ça, c't in vieux garçon qui vit là tout seul, pis quand i' a du monde, i' tire du poignet, pis i' joue aux cartes, mais j' pense bin qu'i' 'n a pas souvent.

— Faut que j'y alle y faire in tour, y rend' visite à c' vieux garçon-là, moi.

Ah ! v'là le géant qui commence à rire dans ses barbes. Le souèr après qu'i' fut couché, i' dit à la femme, i' dit :

— S'i' peut aller voir, rentrer là-d'dans ! Ca, c'est l' géant le plus fort de l'univers qu'i' a là. Là, on est çertain qu'on le r'voira p'us.

L' lendemain matin i' part. I' dit :

— M'man, vous s'rez pas inquiète; m'as aller voir le vieux garçon.

Après qu'i' fut parti, le géant dit :

— Tu peux yi dire adieu à ton p'tit garçon, tu le r'voiras p'us.

I' arrive là, pis i' s'met à cogner à la porte, pis avec ses mains, pis ça faisait pas, à coups d' pied; pis i' avait un battant de long temps. Quand i' voit ça, i' s' poigne après la poignée d' la porte, là, et pis après ça, i' 'a fait l' ver d' su' ses gonds pis i' 'a renvarse. I' descend l'escalier pas moins que dix-huit, vingt marches, pis là i' rouv' ene porte; y avait 'n' p'tite cuisine à peu près d'n' douzaine de pieds carrés; pis i' avait 'n' p'tite tab' à peu près d' quat' pieds carrés là; pis c't animal-là, lui, était accoté l' coude su' 'a tab', pis i' avait d' l'air comme assoupi. En entendant ouvrir la porte :

— Qu' tu vas, i' dit, toué, p'tit ver de terre ! T'es v'nu icite pour te faire manger ?

Ah ! bin, i' dit, attends in peu pour me manger; ça presse pas. J'atendu dire qu' t'aimais ça, là, avoir d' la vèsite pour jouer aux cartes, pis tirer du poignet ?

Ah ! l' géant, i' dit, oui, des fois ça m' fait bin plaisir, surtout que d' tirer du poignet; j'aime bin ça les cartes aussi . . .

Mais dans tous 'es cas, l' p'tit garçon dit :

— On va tirer in coup d' poignet, i' dit, d'avant.

— Tirer du poignet avè' toué, p'tit ver de terre !

— Ah ! dans tous les cas, i' dit, j' sais bien qu' tu vas m' renvarser, mais dans tous 'es cas, si ça t'amuse.

I' s' pognent, mon vieux, renvarse le géant assez dur su' 'a table pis yi descend tous les joints icite, là. Là le géant s' met à crier, pis à s' toerd' su' sa chaise :

— Mon Dieu ! p'tit Jean, que tu m'as fait mal ! Que tu m'as fait mal !

I' s' lève deboute, pis i yi sapre eune claque dans l' côté d' la tête 'a main ouvarte qu'i' te l' culbute haut en bas d' sa chaise; le sang par le nez, par les yeux, par les oreilles. I' était là, i' grouillait p'us quèsiment. I' s' met à r'garder. I' avait bin in anneau d' porte de cave, là. I' pousse la tab' pis i' rouv' la porte d' la cave pis i' te l'agraffe par d'ssus 'a peau du cou, pis 'i te l' sapre en bas dans 'a cave la tête la première, pis i' ferme la porte.

— A c'tte heure, i' dit, faut t'jours bin que j' visite c'tte affère souterraine, là.

Ah! i' avait t'jours pas moins que douze à quinze appartements; j'pense bin qu'i' arrivait à la darnière. En ouvrant la porte d'eune chamb', tout c' qu'i' s' trouve en face... de la plus belle fille qu'i' avait jamais vue au monde. En l' voyant arriver, a' dit :

— Mon cher p'tit garçon, comment ça s' fait, toué, qu' t'es rendu icite ? T'as pas vu l' géant, a' dit, par là-bas, là ?

— Ah! i' dit, je l'ai vu l' géant, je l'ai bin vu.

— Mais, i' a pas voulu t'étrangler, t' manger ?

— Ah! i' dit, i' était pas capab'.

C'était, ça, la fille d'in roi, ène princesse qu' avait 'té volée par le géant, là, ça faisait sept ans qu'a' était là, prisonnière dans c' château-là. Fait qu' là, i' dit :

— V'nez avec moi.

Fait qu'i' s'en vont à la cuisine, pis a' rouv' la porte d' la cave, l'animal s' baignait dans son sang, i' achevait d' mourir.

— A c'tte heure, i' dit, v'nez-vous-en.

Fait qu'i' passent par à ras la cabane du géant pis d' sa mère, là. Fait quand i' furent pour se laisser:

— A c'tte heure, a' dit, mon p'tit garçon, faut que j' te dise la promesse que j'ai faite si j' venais jamais qu'à-t-êt' délivrée de c' château-là. J'ai promis que si c'était in homme qui m' délivrait de c' château-là, que ça s'rait lui que j' marierais.

— Bin, i' dit, oui, mais belle princesse, j'-t-encore bin trop jeune, moi, pour me marier. Après ça, i' dit, j'veux voir du monde.

— Dans tous les cas, a dit, m'en vas t' donner mon adresse, pis m'en vas t'attend' deux, trois, quatre ans s'il faut. Pis tu vas t' laisser vieillir, pis c'est 'a promesse que j'ai faite au bon Dieu, ça, pis après ça j' veux garder ma promesse.

— Ah ! i' dit, c'est bin !

On parle pas que quante le p'tit gars conte qui c' qu'il avait faite au géant, à sa mère, devant l' géant, là, l' géant, c'est bin simp', i' était fou, fou, fou ! Le coeur yi battait dans l' corps, i' voulait mourir. Le souèr après qu'i' fut couché, i' dit à la femme, i' dit :

— Ton p'tit garçon, c'est pas 'n' force naturelle qu'i' a là. I' a queuqu' chose de surnaturel su' lui. Faut qu' tu tâches de savoir qui c' que c'est qu'il a.

La bonne femme dit :

— J'asséyerai bin.

Fait que l' lendemain, le géant avait jamais coutume de laisser 'a maison, mais l' géant part. En partant, i' dit :

— Vous s'rez pas inquiète de moi, m'as-t-êtré eune couple d'heures à mon voyage.

Fait qu' la femme commence tranquillement. A' dit :

— J' te garantis que l' géant, a' dit, i' a 'n' terrible peur de toué ; i' sait pas guère comment ça s' fait qu' t'es fort de même. Tu vas t'jours me dire qui c' que c'est qu' t'as ?

I' voulait pas mais à force de l' tourmenter...

— Vous savez, maman, la deuxième journée qu'on a marché, le p'tit ruban vert que j'avais voulu prend', là, i' dit, qu'était attaché après deux branches de sapin, là. Quand j'ai r'viré, là, c'tait pour aller chercher l' p'tit ruban. Je l'ai attaché entour du corps; pis avè' ça, i' dit, j' pense que j' pourrais rouler les montagnes eune par 'sus l'aut'.

— Ah ! a' dit, c'est ça. Ah ! bin, j' suis bin contente... (a faisait l'hypocrite) que tu soyes fort de même, mon p'tit garçon, pis

j'aurai pas d' misère avec le géant à c'tte heure, i' a assez peur de toué. Le souèr après qu'i fut couché, i' dit à sa femme, i' dit :

— As-tu pu savoir quieuque chose ?

— Ah ! a' dit, oui.

A' yi conte c'tte histoire-là.

— Ah ! i' dit, t'as point... de rien m' dire. Ce ruban-là, moué pis mes deux garçons, on l'a charché pendant deux ans. Ce'ui-là qu' a ça à l'entour le corps, i' peut tout fére. Ah ! i' dit, c'est bin, d'abord qu' c'est d' même, i' l'ara pas longtemps à l'entour le corps.

Dans 'a nuite, quand i' vouè que l' p'tit gars était bin endormi, i' s' lève pis s'en va su' a' pointe des pieds, i' détache le ruban, pis le géant se l' met à l'entour le corps. Le p'tit garçon tout d' suite en s' réveillant l' matin, s'emparçoit bin qu'i avait été trahi, qu'i était faib', comprends ben, i' sentait p'us d' force. Quante le géant voué qu'i' s' lève pas, ah ! i' rent' dans a' porte d' la chambre, ouv' la porte :

— Eh ! lève, lève-toué à matin ! Lève-toué à matin ! T'es pas comme de coutume à matin, hein ? Lève-toué !

L' p'tit gars s' lève, piteux. Au d'ssus d' la porte, là, i' avait eune affère quasiment comme in pèger qu'on s' sert, là, mais seulement que l' piquoé [piquoir] était bin plus long qu' ça, qu'était piqué au d' ssus du cad' d' la porte. L' géant prend le p'tit garçon par la main, i' dit :

— Tu vouè-ti l' piquoé, là, qu'i' a là, là ?

— Oui, i' dit, je l' voué.

Le géant te l'agraffe par d'ssus 'a fourche du cou, par eune jambe pis i' yi passe les yeux chacun leu' tour dans l' piquoé. On parle pas s'i yi crève les deux yeux ! Pis i' s' fait ouvrir la porte par la bonne femme par en arrière, pis i' te l' shouque là tejours pas moins qu'in d'mi-mille là.

I' arrive là, bout ci bout là, dans la vase pis dans l'eau, les deux yeux crevés, tout plein d' vase, son butin tout déchiré. Ebatourdi on parle pas, i' 'tait quasiment sans connaissance. Après

qu'i' fut raplombé in peu, i' s' lève deboute pis i' s' met à marcher. Tout d'in coup i' atend des bruits d' voiture.

— J' suis t'jours pas bin loin d'in ch'min, i' dit, on atend parler du monde, pis on atend 'n' voiture.

Fait qu'i' marche envers d'ouè c' qu'i' avait atendu du bruit. Fait qu' là, i' atend v'nir ene voiture pis là, i' leu' fait signe avec sa main, i' demande si i' savaient pas youè c' qu'in tel roi restait. I' ont dit :

— Oui, on s'en va justement dans l' p'tit village où là qu'i' reste.

I' dit :

— Voudriez-vous m'emmener?

— Ah ! oui, on t'emmenera bin, mon p'tit gars.

Fait qu'i' s' fait débarquer devant la porte du roi, pis i' a in gars qui va l' mener jusqu'à la porte. I' arrive là ; i' étaient après faire des pâtisseries, i' étaient trois, quat' sarvantes, là. Sa princesse était pour se marier el' lendemain. C'est pour ça qu'ils étaient dans un ménage épouvantab', pis dans in bardas. Fait qu'i' s'assit cont' le poêle, i' était pas beau à vouèr : la barbe longue, les deux yeux crevés, tout sale, pis tout déchiré, tout plein d' vase. Pis i' s' met à conter ses histouères, ses tours de force qu'il avait faites. Fait qu' la princesse avait parlé d' ça, comme de raison, elle. Fait qu'y a 'n' sarvante qui part, pis a' s'en va dire ça 'a princesse :

— V'nez donc, a' dit. I' a in jeune homme qui m'a d' l'air à conter la même affère que vous nous avez contée, là. I' est tout en guenilles, la barbe longue; i' voit pas clair, les deux yeux crevés, pis ça a bin l'air du jeune homme qui vous a délivrée du château.

Tout d' suite en l'entendant parler, la princesse, elle l'a r'connu. Là, a' l'a pris par la main, pis a' l'a monté dans 'n' chamb' en haut, pis elle a cállé in valet, a' l'a faite laver comme i' faut, yi fait fère la barbe. Alle a envoyé vitement un automobile yi chercher 'n' belle habit. Et après qu'i' a 'té trimé comme i' faut, là, alle l'a pris par la main, pis alle l'a emmené au bureau d' son père.

— Quiens ! è' dit, papa, vous savez que j' vous ai parlé sou-vent du jeune homme qui m'avait délivrée du château du géant.

Bin, a' dit, ça, c'est lui. Demain matin, c'est pas l'aut' que j' marie, c'est celui-là.

— C'est bin, i' dit, ma fille, c'est pour toué, c'est ta volonté, tu l'as promis, tu fais bin, quiens ta promesse.

Il envoie vitement in billet à l'aut'; alle avait conté c'tte histoire-là à son fiancé, que son jeune homme qui l'avait délivrée du château était arrivé, pis après ça qu'i' pouvait r'noncer à elle, qu'alle l' mariait. V'là le gars bin désolé mais c' que tu veux.

Fait qu'i' laissent faire quieuqu' jours, pis après ça i' s' marisent. Ça faisait bin 'n' couple de mois, j' crois bin, qu'i' étaient mariés. A' sortait avec de même, mais fallut qu'à 'l' mène par la main. T'jour qu'in bonjour i' s'en vont pas mal loin fère eune marche plus long' que d' coutume. I' s'assisent au bord du chemin là yoù c'que i' avait in beau grand clos là. L'avait pas moins qu' douze à quinze vaches là. Pis, i' en avait eune qui suivait jamais les aut'. Quand a' partait, a' partait tejou' la tête en l'air, pis des fois a' s' frappait dans 'es chousses [souches] ou bin alle arrivait drète su' in tas d' roches. Fait qu' la femme dit à son mari:

— Attends-moué in peu icite, m'as aller fère in tour là, j' s'rai pas longtemps.

Pis a' part pis a' s'en va à c'tte vache-là. A' s'assure vraiment qu' la vache voyait pas clair. Alle avait des peaux su' les yeux, pis a' avançait à ras pis était là qui sentait, mais a' voyait pas clair. C' fait qu'a' r'vient trouver son mari. Ça prend pas cinq minutes, la vache part, pis a' prend l' bord d'eune swamp où c' qu'i' avait ene er'souce là qui coulait fort, qui faisait in bon ruisseau. A' s' barre les pattes dans 'n' chousse, a' tombe la tête la première dans le ruisseau. Pis v'là la vache qui se r'lève, mon ami, pis a' part à la belle épouvante; pis là, a' parait tout c' que i' avait de roches pis tout c' que i' avait d' chousses; pis a' s'en va trouver les aut'. A' dit à son mari:

— Attends-moi encore icite in peu.

A' s'en va vouèr la vache, alle l'approche, la vache en s' virant, en [la] voyant arriver, a' s' vire la tête à elle pis a' s'met à la r'gar-

der. Elle avait deux beaux yeux clairs. Fait qu' a' s'en va trouver son mari pis a' yi conte toute c'tte histoire-là :

— Icite i' a in clos d' vaches, là.

Pis a' yi conte quoi c'qu'était arrivé pour la vache, a dit:

— J'ai 'té la vouèr, j' suis bin çertain' qu'a' voyait pas clair, pis a' se j'tait dans 'es chousses; a' se j'tait su' les tas d'roches; pis à, in moment donné, a' s'est j'tée la tête dans ène er'source que i' a là, dans d' l'eau, là; [à] part de d'ça, j'ai été la vouèr, là, pis là, in moment donné, a' s'est j'tée la tête dans ène er'source 't-êt' bin d' l'eau miraculeuse pour rend' la vue.

— C'est correct.

Fait qu'a' part pis après ça, a' trouve in p'tit bout d' bois là, a' l' fait mett' à g'noux, pis a' y prend la tête par-d'ssus a' peau du cou, là; pis a' yi sauce la tête comme i' faut dans la r'souce. Le v'là qui r'soud avec deux beaux yeux clairs aussi lui. On parle pas que si ils étaient contents tous les deux, pis i' s' fait eune fête au château du roi l' soir; son gendr' avait trouvé la vue! Le lendemain matin, i' dit à sa femme:

— Ça, dit, c'est pas tout'. Sais-tu où c' que j'vas? J'vas chercher mon ruban.

— Ah! sa femme dit, tu sais bin qu' ça a pas d' bon sens. Tout à coup i' t' poignerait.

— Le géant est pas capab' d' m' prend'. Si j' réussis pas à avouèr le ruban sans qu'i' m' voye, qu'i' m' voye, qu'i' seye dans la maison qu'qu' part, j' m'en viendrai, pis j'y r'tournerai 'n' aut' fois.

Bradette (?) c't enfant-là c't'a fois-là, mais qu'i' voye avec ses yeux, pis i' avait d' l'argent et i' prend pas grand temps à s' rend' you' c' qu'étaient l' géant pis sa mère. I' arrive par dans l' bord du bois, par en arrière d' la maison. I' emparçoit bin l' géant qu'était avec sa mère dans l' jardin, qu'était après jardiner. Quand i' voit ça, i' sort du bois, lui, s'en va par le châssis d'en arrière. I' avait 'n' p'tite parche au d'ssus du poêle. I' emparçoit pas son p'tit ruban qu'était après chesser [sécher] su' 'a parche au d'ssus du

poêle. Le géant l'avait mis dans l'avant-midi, pis l' midi i' était bin mouillé, i' faisait chaud, pis i' l'avait fait chesser là. T' rouv' vitelement le châssis, on parle pas qu' si i' est pas lâche à tomber su' le ruban pis d' se l'attacher à l'entour le corps. Pis là, s' met su' 'a porte d'en avant qui tombait su' l' jardin, pis s'assit les deux mains croisées de même, en avant là, accoté après l' cad' d' la porte. C'est l' géant qui l' voit l' premier. I' dit:

— Mon Dieu! c'est ton p'tit garçon, ça. Ah! bin on est mort tous les deux! Le ruban qu'était su' 'a pa'che au d'ssus du poêle!

Aussitôt qu'i' eut vu qu'ils l'avaient vu, i' leu' fait signe:

— V'nez icite là, vous aut', v'nez icite!

I' avançaient tranquillement. Aussitôt que l' géant eut passé le siège d' la porte, i' l' prend par in bras pis i' l'avance, i' dit:

— Tu voué-ti l' piquoé là?

— Oui, je l' voué.

I' yi passe les deux yeux dans l' piquoé, pis i' te l' shouque aussi lui.

— A c'tte heure, i' dit, v'nez icite, vous.

Ah! v'là 'a bonne femme qui s' met à pleurer pis à d'mander pardon.

— Vous avez pas hésité, hein, m'man? J' vous en dis pas plus qu' ça, quante ç'a été l'temps de m' trahir. Bin, j'hésiterai pas non plus.

I' fait la même chose à sa mère; i' yi passe les deux yeux, pis après ça i' t'a shoute de même p't-êt' bin in d'mi-mille; pis i' a pas 'té vouèr comme qu'i' étaient tombés, pis s'i' sont r'venus. Pis i' s'est en été chez eux pis i' vivent... je sais pas si i' ont eu bin des enfants. En tous 'es cas, i' vivent tranquilles depuis c' temps-là.

Conté en 1948 par Hermel Tremblay, 70 ans, de Saint-Joseph-de-la-Rive, Charlevoix. Collection Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard. Transcription de James La Follette et Luc Lacourcière. Pour plus de détails voir dans la liste des versions canadiennes, les numéros 24 et 24 bis, p. 279.

III — ÉLÉMENTS DU CONTE

I. *L'objet qui rend fort.*

A: Le héros est un garçon; A1: un autre; A2: qui est pauvre; A3: nommé Tit-Jean; A4: autrement; A5: qui ne porte pas de nom.

B: Le héros se met en route; B1: accompagné de sa mère; B2: qui est veuve; B3: accompagné d'une autre personne; B4: pour gagner sa vie ailleurs; B5: parce que sa mère, qui est fileuse (couturière), est chassée pour avoir volé de la laine (des retailles); B6: ou il(s) part(ent) pour une autre raison.

C: En traversant la forêt; C1: le héros voit dans un arbre; C2: dans un ruisseau; C3: ailleurs; C4: ou reçoit autrement; C5: un bracelet; C6: un ruban; C7: une ceinture; C8: bleu(e); C9: vert(e); C10: rouge; C11: en or; C12: en diamant; C13: et (ou) une arme; C14: qui porte une inscription; C15: sa mère lui défend d'y toucher; C16 parce qu'ils ont fait voeu de ne plus rien voler à personne; C17: mais prétextant un besoin, le héros revient sur ses pas; C18: prend l'objet magique; C19: et se l'attache autour du corps; C20: ou autour du bras; C21: autre.

D: L'objet lui procure une grande force; D1: qu'il découvre lorsqu'il s'accroche les pieds dans des racines et renverse un gros arbre; D2: ou bien il s'en aperçoit spontanément; D3: et fait l'essai de sa force en arrachant un arbre avec ses mains; D4: il porte sa mère sur son dos; D5: autre.

II. *La mère traîtresse.*

A: Le héros et sa mère (sa femme ou sa fiancée) arrivent à un château (une maison); A1: qui est habité(e) par un (des) géant(s); A2: ou ils rencontrent dans leur chemin un (des) géant(s) qui les emmène(nt) chez lui (eux); A3: et ils décident de rester là; A4: ou un (des) géant(s) arrive(nt) chez eux (pendant l'absence du héros); A5: la mère épouse le géant; A6: autre.

B: Le héros montre qu'il est plus fort que le(s) géant(s); B1: en défrichant la terre avec lui (eux); B2: en bûchant du bois; B3: en lançant une énorme boule; B4: ou d'une autre manière;

B5: et le(s) géant(s) a (ont) peur du héros; B6: et décide(nt) de se débarrasser de lui; B7: avec la complicité de la mère (femme ou fiancée).

C: Se prétendant malade; C1: la mère (la femme ou la fiancée); C2: qui suit le conseil du (des) géant(s); C3: ou le(s) géant(s) lui-même (eux-mêmes); C4: envoie(nt) le héros chercher les objets suivants; C5: de l'eau qui guérit; C6: du lait de lionne; C7: du lait de lucornes; C8: une(des) pomme(s); C9: un autre objet; C10: gardé(e,s) par des géants; C11: par des lions; C12: ou par d'autres bêtes féroces; C13: qui lui devient (deviennent) soumis(es); C14: et qui promet(tent) de venir à son aide quand il aura besoin d'eux (d'elles).

D: Le héros réussit dans sa (ses) tâche(s) grâce à sa force surhumaine; D1: et avec l'aide des animaux; D2: autre.

III. *La princesse délivrée.*

A: En accomplissant une des tâches imposées; A1: le héros découvre dans un château et libère une princesse; A2: qui veut épouser son libérateur; A3: autre.

B: Le héros trouve qu'il est trop jeune pour se marier tout de suite; B1: mais promet de retrouver la princesse au bout de quelque temps; B2: et celle-ci lui donne comme gage (la moitié d') un anneau; B3: et un mouchoir; B4: autre.

C: La princesse reste dans le château; C1: ou retourne à la cour de son père; C2: et le héros retourne voir sa mère; C3: autre.

IV. *La perte de l'objet magique.*

A: Sur le conseil du (des) géant(s) qui ne pense(nt) pas que la force du héros soit naturelle; A1: la mère (la femme ou la fiancée) demande au héros d'où vient sa force; A2: et le héros lui parle de l'objet magique; A3: ou la mère (la femme ou la fiancée) découvre l'objet d'une autre manière; A4: et se fait donner l'objet pour qu'elle le lave; A5: ou elle lui dit qu'il doit l'ôter avant de se coucher; A6: ou se fait donner l'objet sous un autre prétexte; A7: ou elle endort le héros en lui cherchant des poux; A8: et lui ôte

l'objet; A9: elle donne l'objet au(x) géant(s); A10: ou, le(s) géant(s) le lui ôte(nt) ou le prend (prennent) ordinairement pendant son sommeil.

B: Le(s) géant(s) crève(nt) les yeux au héros; B1: ou la mère (la femme ou la fiancée) elle-même lui crève les yeux; B2: et on l'abandonne seul dans la forêt; B3: ailleurs; B4: autre.

V. *Le héros secouru.*

A: Le héros arrive au bord de la mer; A1: où il est recueilli par un bâtiment; A2: auquel il a fait des signaux; A3: ou par une voiture; A4: et il est emmené à la cour du roi; A5: dans un couvent; A6: ou dans un hôpital; A7: où se trouve la princesse qu'il a délivrée; A8: ou les animaux qu'il a domptés viennent à son aide; A9: et le transportent sur leur dos au château de la princesse; A10: et le héros se fait reconnaître; A11: par le(s) gage(s) que la princesse lui a donné(s); A12: ou bien le héros est recueilli et (ou) soigné par une jeune fille compatissante; A13: autre.

B: Sur le conseil de la princesse; B1: des animaux secourables; B2: d'une fée; B3: ou d'un autre; B4: qui a (ont) vu un orignal (ou un caribou); B5: ou un autre animal aveugle se baigner dans une source (fontaine) et recouvrer la vue; B6: ou qui a entendu parler d'une eau merveilleuse; B7: bien qu'il pense qu'on veut le noyer; B8: le héros se baigne (ou se laisse baigner) les yeux (ou il boit de l'eau) et recouvre la vue; B9: autre.

VI. *La récupération de l'objet magique et dénouement.*

A: Le héros retourne au château du (des) géant(s); A1: pendant qu'il(s) est (sont) absent(s); A2: ou qu'il(s) dort (dorment); A3: et il entre et reprend son objet magique; A4: ou il se le procure autrement.

B: Le héros se venge du (des) géant(s) en lui (leur) crevant les yeux; B1: de même qu'à sa mère (sa femme ou sa fiancée); B2: et il tue le(s) géant(s); B3: et sa mère (sa femme ou sa fiancée); B4: ou il épargne sa mère (sa femme ou sa fiancée); B5: mais l'abandonne; B6: autre.

C: Le héros retourne au château de la princesse (de la jeune fille); C1: et il l'épouse; C2: autre.

TROI SI ÈME ÈPI SODE

La princesse délivrée

QUA TRI ÈME ÈPI SODE

La perte de l'objet magique

Version	A A1 A2 A3	B B1 B2 B3 B4	C C1 C2 C3	A A1 A2 A3 A4 A5 A6 A7 A8 A9 A10	B B1 B2 B3 B4
1	x x			x x x	
2					x
3	x x x x	x x	x x	x x x x	x x
4				x x x x	
5				x x x x	x
6	x x x	x x	x x	x x x x	x
7	x x x		x x	x x x x	x x
8	x x x	x	x x	x x x x	x
9	x x	x x	x	x x x x	x x
10				x x x x	x x
11	x x x	x x x	x x	x x x x	x x
12	x x			x x x x	x x
13				x x x x	x x
14	x x		x	x x x x	x x
15				x x x x	x x
16				x x x x	x x
17	x x		x	x x x x	x x
18	x x	x x		x x x x	x x
19	x x x	x x x x	x x	x x x x	x x
bis	x x x	x x x x	x x	x x x x	x x
20				x x x x	x x
21				x x x x	x x
22	x x x	x x	x x	x x x x	x x
23	x x			x x x x	x x
24	x x x	x x x	x x	x x x x	x x
bis	x x x	x x x	x x	x x x x	x x
25	x x		x	x x x x	x x
bis	x x		x	x x x x	x x
26				x x x x	x x
27	x x x	x	x x	x x x x	x x
28	x x x x		x x	x x x x	x x
29	x x x		x	x x x x	x x
30				x x x x	x x
31				x x x x	x x
32	x x		x	x x x x	x x
33	x x x	x x x	x x	x x x x	x x
34	x x x		x x	x x x x	x x
35				x x x x	x x
36				x x x x	x x
37				x x x x	x x
38	x x x	x x x	x x	x x x x	x x
39			x	x x x x	x x
40				x x x x	x x
41				x x x x	x x
23				x x x x	x x
A&B				x x x x	x x
ddard 1	x x		x x	x x x x	x x

IV — LISTE DES VERSIONS CANADIENNES *

Version indienne

En raison de l'importance de la version chippeweyane dans le développement des études sur le conte populaire, je la fais figurer ici à titre comparatif. Il est à noter qu'en dehors des versions de langue française c'est la seule qui ait été retrouvée en Amérique du Nord. Dans le *Motif-Index of Folk Literature*, il existe bien deux motifs (D1057 *Magic belt* et D1335.4 *Magic belt gives strength*) comportant quelques références à des recueils de contes indiens, mais, vérification faite, elles ne concernent pas le conte-type 590, sauf bien entendu celle de Goddard.

Alberta, Grand Centre, Lac Froid (Cold Lake Reserve)

Coll. Pliny Earle Goddard. *The Boy who became Strong*. « Obtained from Jean-Baptiste Ennou, a man of about thirty-five years of age... » Juillet 1911. Version en dialecte Déné, traduite en anglais et publiée parmi les *Chippewayan Texts* (No 13) de Goddard, dans *Anthropological Papers of the American Museum of Natural History*, New York, vol. X, 1912, pp. 60-63.

I. A, A5, B B1, B6 (ils se promènent), C, C1, C6 (de deux couleurs), C15 (parce qu'il appartient à quelqu'un d'autre), C17, C18 (il coupe deux verges du ruban), C19, D, D2, D3. — II. A, A1 (deux géants anthropophages), A3 (le héros habite près de leur demeure), A5, B, B4 (il fabrique toutes sortes de choses), C (la mère tombe malade), C1, C4, C9 (des baies), C12 (gardées par cent panthères), D (il prend une des panthères et s'en sert comme d'une arme pour tuer les autres. Il apporte les baies à sa mère), C (la mère tombe malade de nouveau), C1, C4, C5 (de l'eau qui sent), D (un homme avec une canne de fer veut l'empêcher de prendre de l'eau. Il tue l'homme avec sa propre canne). — III. A, A1, C1, C2 (il apporte de l'eau à sa mère). — IV. A1 (sous prétexte que seul le secret de sa force peut la guérir), A2, A6 (le héros

* Sigles et abréviations employés dans cette liste: AF (Archives de Folklore, Université Laval, Québec); CEA (Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, N.-B.); MNO (Musée national de l'homme, Ottawa); SHNO (Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury); JAF (Journal of American Folklore); Coll. (collection); enreg. (enregistrement); ms (manuscrit). rés. (résumé).

lui donne le ruban bien qu'il soupçonne sa mère de vouloir se débarrasser de lui. Elle s'attache le ruban autour du corps et devient forte), B1, B2.—V. A3 (il est recueilli par des hommes en traîneau), A12 (ils l'emmènent chez le cuisinier du grand chef qui prend soin de lui), A4 (le grand chef fait venir tous les hommes pour que ses trois filles choisissent chacune un mari), A7, A10 (la plus jeune le reconnaît et le choisit comme mari parce qu'elle a fait vœu de n'épouser que son libérateur).—VI. C1, C2 (le grand chef chasse sa fille parce qu'elle a épousé un aveugle).—V. B3 (de sa femme), B4 (un orignal), B7, B8.—VI. A, A2 (la nuit), A3, B2, B3, C, C2 (le héros devient grand chef).

Versions de langue française

1. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Evangéline.

AF, coll. J.-Dominique Gauthier, enreg. G-371. *La ceinture magique*. Conté par Patrick Godin, 63 ans, le 21 décembre 1953. Rés. 4 p. ms.

I. A, A2, A5. — II. A2 (un géant), A4 (le géant rentre avec le héros), A5. — I. C, C1 (il voit « une clarté » sur l'arbre), C7 (« une belt »), C11, C18, C19, D, D2, D3. — II. B, B1 (le héros arrache des arbres), B5, B6, B7. — IV. A, A3 (elle lui fait changer de vêtement et elle voit ainsi la ceinture), A5, A10, B4 (le géant maltraite le héros tous les jours). — VI. A4 (le héros rencontre une fée qui lui donne une baguette magique. Il souhaite que le géant tombe si malade qu'il soit obligé d'ôter la ceinture magique), A, A2, A3, B6 (le héros attache le géant à la charrue et lui fait labourer la terre), B2 (le géant emmène le héros et sa mère à son château où le héros découvre dans une chambre défendue un gibier qui contient la vie du géant. Le héros fait mourir le géant en tuant ce gibier, mais seulement après l'avoir fait souffrir en le torturant. Cet épisode appartient au conte-type 708A*). — III. A1 (le héros trouve dans la même chambre une princesse métamorphosée en perroquet et la délivre par la vertu de sa baguette), A2. — VI. C1.

2. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Lamèque, Petite-Lamèque.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 1218. *Les trois jouals*. Conté par Majorique Duguay, 63 ans, le 26 juillet 1952. 12 p. ms.

Cette version débute par le conte-type 400 motif V h. — Type 590 I. A, A3, C4 (non spécifié), C7 (le héros possède une ceinture qui fouette ses ennemis sur commande). — Suivi du conte-type 314A (le héros détruit les géants avec sa ceinture magique) et du type 300.

3. Nouveau-Brunswick, Gloucester, St-Raphaël-sur-Mer, Cap-Bateau.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 1334. *Le pavillon vert et la tête du diable*. Conté par Johnny Larocque, 67 ans, le 19 juillet 1953, 19 p. ms.

I. A (âgé de douze ans), A2 (il est obligé de quêter), A5, B, B1, B2, B4, B6 (parce que les gens ne veulent plus leur donner de la charité), C, C3 (sur un mai), C6 (un pavillon), C9, C18 (quand sa mère s'endort), C19, D, D2. — II. A2, A3, A5, B, B1, B5 (la force du héros le « bâdrait pas mal »), B6, B7, C, C1, C2, C4, C8 (la pomme d'or), D2 (avec l'aide d'un vieillard). — III. A, A1 (= le conte-type 507A: le vieillard accomplit des tâches y inclus celle d'apporter la tête du diable, ce qui permet au héros de délivrer la princesse), A2. — VI. C1. — III. B1, B2 (la moitié de son anneau), A3 (la princesse lui dit qu'il va être trahi), C1, C2 (pour apporter la pomme d'or à sa mère). — IV. A (le géant pense que le héros doit posséder le pavillon vert), A4, A10 (le géant prend le pavillon que la mère a mis sur la corde à linge), B, B2. — V. A, A1, A4, A7, A10 (la princesse le reconnaît et met la moitié de sa bague dans l'assiette de soupe du héros pour se faire reconnaître), B, B6, B8 (il se baigne les yeux tout en priant la Sainte Vierge de lui rendre la vue). — VI. C, C2 (et il amène vivre avec eux le vieillard qui l'a aidé à se procurer la tête du diable).

4. Nouveau-Brunswick, Gloucester, St-Raphaël-sur-Mer, Les Limites.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 1292. *La belt de force*. Conté par Victorien Ferron, 17 ans, le 3 juillet 1953. 4 p. ms.

I. A, A2, A5, B (parce qu'il vit dans le bois), B1, B2, B4, C, C3 (il voit quelque chose qui brille par terre), C7, C11, C18, C19, D, D2. — II. A (une maison), A1 (un géant), A3, A5, B, B1 (il arrache de grosses souches), B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C6 (du lait de la mère

lionne), D. — IV. A, A1, A2, A4, A10, B3 (le géant « l'garoche dans l'parc d'la mère lionne »). — V. A8 (il boit du lait de la mère lionne et guérit). — IV. A, A2, A3, B6 (il jette le géant dans le parc de la mère lionne et celle-ci le mange), B4 (il pardonne à sa mère et ils restent ensemble).

5. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Saint-Simon, Haut.

AF, coll. J-Dominique Gauthier, enreg. G-214, *Samson ou la ceinture*. Conté par Lévi Le Bouthiller, 67 ans, le 5 septembre 1953. Rés. 3, p. ms.

I. A (âgé de douze ans), A2, A4 (Samson), B, B1, B2, B4, C (ennuités dans la forêt), C3 (il voit quelque chose qui brille), C7, C12, C18 (pendant que sa mère dort), C19, D, D2.—II. A (un camp), A1 (un géant), A3, A5, B, B1 (il arrache un arbre que le géant n'est pas capable d'arracher), B5, B6, B7.—IV. A, A1, A2, A5 (la mère lui dit que dormir avec la ceinture pourrait le faire mourir), A10, B3 (le géant pense le jeter dans le parc aux lions mais le héros tombe à côté du parc). — VI. A, A2, A3, B6 (il jette le géant aux lions qui le dévorent), B4.

6. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Sheila, Saint-Pons.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 3707. *Le ceinturon vert*. Conté par Alphée Basque, 38 ans, le 21 août 1958. 20 p. ms.

I. A, A2, A5, B, B1, B2, B4 (il cherche de l'ouvrage), C, C1 (dans le pied d'un arbre), C7 (un ceinturon), C9, C15 (parce qu'il ne lui appartient pas), C17, C18, C19, D, D2 (« il figurait qu'il ne touchait pas à terre »), D3, D5 (et il déplace un gros rocher qui bloque le chemin). — II. A2 (le garçon voit trois géants. Il les mouche avec sa flèche. = le conte-type 304), A6 (il tue deux des géants mais il épargne le troisième à condition qu'il épouse sa mère), A5, B (en tuant les deux géants), B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C5, D, C8 (des pommes noires dans un jardin où la force ne sert pas), D2 (le héros reçoit l'aide d'un vieillard). — III. A, A1 (= le conte-type 507A: le vieillard accomplit des tâches y inclus celle d'apporter la tête d'un dragon ce qui permet au héros de délivrer la princesse), A2, B1, B2 (un jonc), C1, C2 (le héros apporte les pommes à sa mère). — IV. A, A1, A2, A4, A9, B, B3 (au bord d'une rivière). — V. A, A1, A7 (qui se promène sur

l'eau), A10, A11 (il met le jonc dans sa tasse de café), B3 (le capitaine du bâtiment), B6, B4 (un orignal), B8. — VI. C, C1.

7. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Shippagan.

AF, coll. J.-Dominique Gauthier, enreg. G-161 et G-162. *La mère lionne et la ceinture de diamants*. Conté par Gilbert Bulger, 35 ans, janvier 1953. 19 p. ms.

I. A, A2, A5, B, B1, B2, B6 (ils vont aux « bleuets »). — II. A (ils s'égarant dans le bois et arrivent à un « shack »), A1 (un géant). — I. C (le héros essaie de trouver le bon chemin pour rentrer chez eux), C3 (dans un parc de géants), C7, C12, C18, C19, D, D2 (la terre tremble sous ses pieds), D3. — II. B, B1, B5, B6, B7. — IV. A, A1, A2, A5 (parce qu'il peut y avoir « quelque chose de sorcier dedans »), A10. — II. B6 (mais le géant ne veut pas le tuer de ses propres mains), B7, C (la mère tombe malade), C1, C2, C4, C6, D2 (une vieille sorcière lui conseille de flatter la lionne et il réussit de cette manière). — VI. A2 (la sorcière dit au héros le moment que le géant s'endort dans le champ), A4 (elle lui dit de prendre la ceinture au troisième ronfle du géant). — II. C, C1, C2, C4, C8, C10 (gardées par trois géants), D (il tue les géants). — III. A, A1, A2, C, C2 (il lui apporte les pommes). — VI. B4, B6 (il dit à sa mère qu'il s'en va avec la princesse mais qu'il essaiera de revenir la voir), C (ils se rendent à la cour du roi), C1.

8. Nouveau-Brunswick, Gloucester, Shippagan, Le Goulet.

AF, coll. J.-Dominique Gauthier, enreg. G-135. *La mère mignonne [lionne]*. Conté par Théodore Haché, 61 ans, janvier 1953. 10 p. ms.

I. A (âgé de douze ans), A2, A5, B, B1, B2, B4, C, C3 (il aperçoit des « clairtés »), C7, C12 (une ceinture qui avait des « clairtés »), C18 (pendant que sa mère dort), C19, D, D2, D3. — II. A2, A3, A5, B, B1, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C9 (du lait de la mère mignonne), D, C8, C10 (gardées par les deux frères du géant), D (il tue les géants). — III. A, A1, A2, B1, C, C2 (il apporte les pommes à sa mère). — IV. A1, A2, A5, A10, B4 (le géant le jette dans le parc de la Mère mignonne). — V. A8 (il boit du lait de la mère mignonne et guérit). — VI. A, A2, A3, B2, B3 (il laisse sa mère dans la maison; il barre les portes et y met le feu), C, C1.

9. Nouveau-Brunswick, Kent, St-Paul, McLean Settlement.

CEA, coll. Michel Aucoin et Raymonde Doucet, enreg. 162. *Le ruban vert*. Conté par Mme Aquilina (Boudreau) Girouard, juillet 1971. 7 p. ms.

I. A, A2 (il mourait de faim), A3, B, B1, B2, B4, C, C3 (dans le chemin), C6, C9, C15 (la mère dit que peut-être qu'on a mis le ruban là pour voir s'ils sont des voleurs), C17 (sous prétexte de chercher des framboises), C18, C19, D. — II. A (une petite maison), A1 (une vieille et un géant; le géant n'arrive qu'après leur arrivée), A3 (ils vont aider la vieille à faire l'ouvrage), B, B4 (il boit dans « un gros quart » au lieu d'une tasse), B5, A5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10 (un géant), D (il tue le géant et apporte les pommes à sa mère), C9 (du vin), C10 (gardé par sept géants), D (il les tue). — III. A, A1 (mais il ne réveille pas la princesse qui dort), B2 (il le prend lui-même), B3, C2. — IV. A, A1, A2, A6 (elle lui dit que le ruban est la seule chose qui peut la rendre forte), B, B3 (il le jette dehors). — V. A7 (le héros retourne au château de la princesse), A10, A11, (il met la bague dans sa soupe qu'il refuse de manger et qu'on apporte à la princesse. Elle reconnaît sa bague et sait que c'est lui son libérateur). — VI. C1 (mais le roi les chasse). — V. B, B5 (une bête), B8. — VI. A3 (il prend le ruban qu'on a mis à sécher sur la corde à linge), B2, B4, B5 (« sa mère avait tout' c'te château-là »), C (« i' a tout l'temps vi [vécu] heureux avec sa princesse »).

10. Nouveau-Brunswick, Madawaska, Sainte-Anne.

AF, coll. Hélène Bernier, enreg. H-69. *Le petit bracelet*. Conté par Mme Xavier Martin, 63 ans, en août 1957. Dans *Analyse d'une collection de contes acadiens et québécois*, thèse ms de D.E.S., univ. Laval, Québec, 1960, pp. 130-142.

Cette version débute par le conte-type 1525D. — Type 590 I. A, A2, A4 (Pierre), B, B1, B6 (ils se promènent), C, C2, C5, C18, C20, D, D1 (il met sa main sur des arbres qui se déracinent). — II. A (ils s'égarant dans le bois et arrivent à un camp), A1 (un géant), A3, A5 (le géant prend la femme dans son lit), B6, B7, C3, C4, C5 (de l'eau forte), C10, D (il tue les géants). — IV. A, A1 (la mère fait un tour dans le bois avec son fils pour pouvoir le lui deman-

der), A2, A7, A8, A9, B1, B2. — V. A (il arrive à une rivière où il pêche une truite dans laquelle il trouve un jonc. Ce motif se trouve dans le conte-type 736A), A1, A4, A13 (il donne le jonc au roi qui lui dit que c'est le jonc de la princesse que le roi a jeté à la mer en disant que celui qui le retrouverait épouserait la princesse). — VI. C1. — V. B9 (ils retournent à l'endroit où la mère lui a arraché les yeux. Sa femme retrouve ses yeux, les remet et il recouvre la vue). — VI. A, A1, A3, B2, B3, C, C2 (et il y emmène son père).

11. Ontario, Nippissing, Cache Bay.

SHNO, coll. Germain Lemieux, enreg. 1310 (rés. 208 des AF).
Le petit ruban vert. Conté par Jean-Baptiste Lavoie, 50 ans, le 3 octobre 1959. 2 p. ms.

I. A, A2, A3, C, C1, C6, 69, C18, C21 (il le met dans sa poche), D, D2, B, B1, B2, B6 (ils vont cueillir de la gomme d'épinette dans le bois et ils s'égarer). — II. A (une maison), A1 (trois géants), A3, B, B2, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8 (trois pommes d'or), C10, D. — III. A, A1, A2, B1, B2, B3, C1, C2 (il apporte les pommes à sa mère). — II. C, C1, C2, C4, C5, C11 (un lion), D (le lion sait que le héros possède le ruban et le laisse approcher). — IV. A (les géants soupçonnent le héros de posséder le ruban vert de leur grand-père), A7, A8, A9, B1, B2. — V. A, A7 (elle le trouve et le ramène au château), A10, A11 (il met la bague dans sa soupe). — VI. C1. — V. B, B5 (un chevreuil), B8. — VI. A, A1, A2 (et la mère dort), A3, B2, B1 (il creve les yeux à sa mère), B5 (et l'abandonne dans la forêt), C.

12. Ontario, Sudbury, Hagar.

SHNO, coll. Germain Lemieux, enreg. 1052 (rés. 135 des AF).
Le ruban d'or. Conté par Gédéon Savarie, 58 ans, le 20 octobre 1958. 2 p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B4, C, C1, C6, C11, C18, C19, D, D2, D3 (il lance des souches et des rochers). — II. A, A1 (trois géants), A3, B, B4 (à la chasse, il tue un orignal à coups de poings), B3 (il la lance si loin qu'il faut trois jours pour la rapporter), B5, A5, B6, B7. — IV. A, A4, A9, B1 (elle refuse de tuer son fils mais elle consent à lui crever les yeux avec une fourchette), B2. — V. B9

(le héros tombe dans une source merveilleuse et recouvre la vue). — VI. A4 (une fée donne au héros une épée et un anneau qui rend invisible. Il entre chez les géants sans être vu), A3, B3 (il pend sa mère), B6 (il épargne les géants parce qu'il aura besoin de leur aide pour délivrer une princesse dont la fée lui a parlé). — III. A1, A2, B3, C3 (le héros doit délivrer les deux soeurs de la princesse qui sont gardées par trois lions avant de l'épouser. Il réussit à les délivrer). — VI. C1.

13. Ontario, Sudbury, Hagar.

SHNO, coll. Germain Lemieux, enreg. 1376 (rés. 229 des AF). *Ti-Jean devenu aveugle*. Conté par Philéas Savarie, 66 ans, le 30 octobre 1959. 2 p. ms.

I. A, A2, A3, B (il vit dans la forêt), B4, C, C1 (il aperçoit dans un arbre quelque chose de brillant), C7, C18, C19, D, D2, B1 (il retourne chez lui chercher sa mère), B2, D4, D5 (il saute pardessus les lacs et les rivières). — II. A (il arrive seul pour voir qui y demeure), A1 (deux géants), A3 (il va chercher sa mère qui va faire la cuisine), B4 (à la chasse, il tord le cou d'un orignal et l'apporte sur son dos), B1 (il apporte deux pins sous son bras), B5, B6, B7. — IV. A, A5 (elle lui fait mettre sa ceinture sous l'oreiller), A8, A9, B (la mère leur dit de ne pas le tuer mais de lui crever les yeux), B3 (il le roule en bas de la montagne). — V. A, A1, A2 (il a mis sa chemise au bout d'une perche en guise de drapeau), A12 (la fille du capitaine). — VI. C1. — V. B3 (de sa femme), B4 (un orignal), B8. — VI. A, A1, A3, B, B2, B4, B5. — VI. C (il retourne à la ville de sa femme).

14. Ontario, Sudbury, Warren.

SHNO, coll. Germain Lemieux, enreg. 1632 (rés. 328 des AF). *Cul-Dur*. Conté par Joseph Prud'homme, 43 ans, le 24 mars 1963. 1 p. ms.

I. A, A2 (et orphelin), A3, B, B4. — conte-type 531 (il retrouve un cheval volé par le serpent vert) — Type 590 I. C4 (d'une vieille), C6, C9, C18, C19. — III. A (= type 531. le héros délivre une princesse gardée par le géant Cul-Dur), A1 (il réussit à défaire Cul-Dur grâce à son ruban), C1 (il la ramène chez son père). — VI. C1.

15. Ontario, Timmins.

SHNO, coll. Germain Lemieux, enreg. 3388 (rés. 422 des AF).
Le ruban vert. Conté par Oscar Lavallé, 95 ans, le 17 novembre 1967. 2 p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B4, C, C6, C9, C18, C19 (autour de sa ceinture), D, D2. — II. A, A1 (trois géants), A3, B, B2, B5, B6, B7 (ils lui promettent une récompense si elle arrache à son fils le secret de sa force). — IV. A, A1, A2, A8, A9. — II. C3 (les géants), C4, C5, C10 (gardée par six géants), D2 (les gardiens lui promettent de l'eau à condition qu'il accomplisse une autre tâche), C8 (de chercher une pomme à queue d'or), C10, D2 (il ne réussit pas). — IV. B4 (les gardiens de la pomme lui crèvent les yeux), B2. — VI. A, A4 (la mère enlève le ruban au géant qui dort et le rend à son fils). — V. B9 (il recouvre la vue en remettant son ruban). — VI. B6 (il oblige les géants d'aller chercher la pomme à queue d'or et ils meurent aux mains des gardiens), B4.

16. Québec, Bagot, St-Théodore d'Acton.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-793. *Barbaro et le ruban bleu*. Conté par Delphis Daigneault, 80 ans, le 30 octobre 1959. Rés. 2 p. ms.

I. A (âgé de quinze ans), A2, A4 (Barbaro), B, B1, B2, B4, C, C1, C6, C8, C15, C17, C18, C19, D, D2, D5 (il casse des branches pour faire un chemin). — II. A, A1 (quatre géants), A3, B, B2, B5, A5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C5, C12 (gardée par la Bête-à-Sept-têtes), D2 (une vieille lui donne une cruche qui se remplit seule). — IV. A, A1, A2, A6 (elle dit qu'elle veut essayer le ruban), B1, B2. — V. A, A1, A2 (avec son mouchoir), A4, A12 (il est soigné par la fille du roi), B, B6, B8. — VI. C1, A, A3 (la vieille lui a dit qu'on l'avait lavé et l'avait mis à sécher dans la maison), B2, B3, C.

17. Québec, Bagot, St-Théodore d'Acton, Septième rang.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-973. *Tit-Jean avec le ruban*. Conté par Joseph Tremblay, 70 ans, le 9 août 1960. Rés. 5 p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B4, C. C4 (une vieille apparaît seulement au héros et lui montre l'objet qui est sur le bord d'un pont),

C6, C9, C18, C19, C21 (sa mère le voit attacher le ruban), D, D2. — II. A, A1 (un géant), B, B3 (trois boules), B5, A5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C5, C11 (un lion), C12 (et un ours), C13, C14, C5 (de l'eau dans une autre fontaine), C12 (gardée par un lucorne et un chat-tigre), C13, C14, D, D1. — IV. A, A3 (la mère l'a vu attacher le ruban), A6 (elle lui dit de changer parce que c'est samedi), B4 (le géant « l'a bien massacré »), B3 (il le met dans un bâtiment de pierre). — V. A8, B1 (les animaux l'emmenent à la fontaine), B8. — VI. A, A3, B2, B3 (il le fait mettre en morceaux par les animaux). — III. A1 (dans le château du géant), A2, C (ils restent dans le château du géant). — VI. C1.

18. Québec, Beauce, St-Benoît-Labre.

AF, coll. Jean-Claude Dupont, enreg. Du-401. *Le petit ruban bleu*. Conté par Isaïe Jolin, 84 ans en août 1965. 10 p. ms.

I. A (un petit garçon), A2, A3, B, B1 (il est si jeune que sa mère est obligée de le porter dans ses bras), B2, B4, C, C3 (non spécifié), C6, C8, C15, C18 (pendant que sa mère dort), C19, D, D2, D4. — II. A (une grosse maison), A1 (trois géants), A3, B, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10 (par 99 géants). — III. A, A1 (il n'est pas capable de réveiller la princesse), B2 (le héros le prend comme gage), B3. — II. D (le héros prend un géant par la patte et se sert de lui pour tuer les autres), C, C1, C2, C4, C6 (du lait des trois lionnes), C13, C14, D. — IV. A, A3 (elle raconte qu'il a vu le ruban dans la forêt), A6 (elle lui fait ôter son linge), A10, B (il lui donne le choix entre mourir ou se faire crever les yeux), B3 (le héros leur demande de le mettre au bout de la galerie). — V. A8 (les lionnes le portent sur leur dos à la mer), A1, A2 (avec son mouchoir qu'il a mis au bout d'un bâton), A5, A7, A10, A11, B, B5 (elle voit un renard boire dans un trou d'eau), B8 (il boit). — VI. C1, A (sur le dos des lionnes), A3 (il prend le ruban qu'on a mis à sécher sur la galerie), B2, B3 (il « l'écartille » en deux), C (sur le dos des lionnes).

19. Québec, Beauce, Ste-Marie, rang St-Gabriel.

AF, coll. Sauveur Ferland, ms no 1. *Le petit ruban bleu*. Conté par Mme Thomas Ferland (Euphémie Turmel), 88 ans, été 1948. 6 p. ms.

I. A, A3, B, B1, B6 (parce que le beau-père du héros le bat), C, C1, C6, C8, C15 (parce qu'il ne lui appartient pas), C18 (à l'insu de la mère), C19, D, D2. — II. A, A1 (trois géants), A3 (la mère va faire la cuisine), B, B2, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10, D (il tue les géants).—III. A, A1, A2, B1, B2 (ses bagues), B3, B4 (et elle lui donne l'adresse de son père), C1, C2 (il apporte les pommes à sa mère).—II. C, C1, C2, C4, C5, C11 (par une lionne), C13, C14, D.—IV. A, A1, A2, A8 (elle l'ôte pendant qu'il dort), A9 (mais les géants ne deviennent pas plus forts), B, B3 (au bord de la mer). — V. A, A1, A2, A4, A7 (la princesse est sur le point d'en épouser un autre), A10, A11, B, B5 (un lièvre), B8. — VI. A, A2, A3, B2, B6 (il emmène sa mère vivre avec eux), C, C1.

19. Bis. Même source.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 654. *Le petit ruban bleu*. 14 p. ms.

I. A (âgé de sept ou huit ans), A3, B, B1, B6, C, C1, C6, C8, C15, C18, C19, D, D2. — II. A, A1, A3, B, B2, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10, D. — III. A, A1, A2, B1, B2, B3, B4, C1, C2. — II. C, C1, C2, C4, C5, C11, C13, C14, D. — IV. A, A1, A2, A8, A9, B, B3. — V. A, A1, A2 (il fait des signaux avec sa froc), A4, A7, A10, A11, B, B5, B8. — VI. A, A2, A3, B2, B4, B5, C, C1.

20. Québec, Champlain, Cap-de-la-Madeleine.

AF, coll. Emile Descoteaux et Gilles Vallières, enreg. D-25. *Le petit ruban rouge*. Conté par Mme Albert Fournier (Hélène Coulombe), 68 ans, le 1er août 1960. Rés. 3 p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B4, C, C3 (à terre), C6, C10, C18, C19, D, D2, D3 (il arrache un arbre et le porte comme un parasol). — II. A2 (trois géants), B, B3 (le héros envoie la boule si loin qu'ils ne la retrouvent plus), A3, B6, B7 (parce que le héros ne veut pas que sa mère épouse un des géants), C, C1, C2, C4, C6, D, C8, C11, D. — IV. A, A3 (la mère voit le ruban un jour quand son fils se déshabille), A4, B4 (les géants le battent), B2. — II. A5. — V. B5 (le héros lui-même qui ne « voyait pas clair » a vu une chèvre aveugle se baigner dans un ruisseau et recouvrer la vue), B8. — VI. A, A2, A3, B2 (il les frappe et les « rend quasiment dans la terre »), B4 (il emmène sa mère chez eux).

21. Québec, Charlevoix, Baie-Saint-Paul, Pérou.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 2526. *Le petit ruban bleu*. Conté par Armand Simard, 61 ans, le 5 août 1955. 10 p. ms.

I. A (âgé de 12 ans), A2, A3, B, B1, B3 (et son père), B4, C, C3 (à côté du chemin), C6, C8, C18, C19, D, D2, D3. — II. A, A1 (trois géants et leur mère), A3 (le héros s'engage), B, B4 (quand il s'agit de voir qui peut enfoncer son poing le plus avant dans un pommier, le héros camoufle un trou sous l'écorce du pommier. = le conte-type 1085; le héros menace de lancer une masse de cinquante livres au paradis. = le conte-type 1063A), B5, B6, C3, C4, C9 (de la nourriture chez des fées) D2 (une chienne lui conseille d'entrer chez les fées pendant qu'elles dorment. — IV. A (la mère des géants leur conseille de fouiller le héros pendant qu'il dort), A10, B4 (les géants tuent le héros), B3 (et le jettent dehors). — V. A8 (la chienne lèche le héros et le ressuscite). — VI. A4 (la chienne lui dit que son ruban est chez les fées et d'aller le chercher à dix heures), A3, B6 (le héros tue les cinquante fées), C2 (le héros cherche ses parents et les emmène vivre avec lui au château des fées).

22. Québec, Charlevoix, Les Eboulements, Village.

MNO, Coll. Marius Barbeau. *Le ruban bleu*. Conté par Jean Bouchard, 61 ans, en juillet 1916. Version publiée dans JAF, vol. 32, no 123, January-March 1919, pp. 149-161. *Contes populaires canadiens*, troisième série, no 87.

I. A (âgé de quatorze ans), A2 (« pauvre comme la gale »), A3, B, B1, B2, B5, C, C3 (dans le chemin), C6, C8, C15, C16, C17, C18, C19, D, D1. — II. A (une maison), A1 (un géant et ses deux garçons), A3, A5, B, B2, B5 (les garçons du géant prennent la forêt; le père qui est à la maison entend monter la boule dans les airs et lui aussi a peur), B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10 (il y a sept géants attachés aux racines du pommier), D (il arrache le pommier et le transporte à la maison tout en traînant les géants avec l'arbre), C7, D (il attache les cornes des deux lucornes ensemble et « tire » les lucornes). — III. A (en revenant avec le lait des lucornes le héros voit une cabane recouverte de mousse et revient

le lendemain rendre visite au géant qui y demeure; après avoir tiré au poignet, il tue le géant), A1, A2, B (« je ne fais rien que commencer ma jeunesse »), B1 (au bout d'un an), C1, C2. — IV. A, A1, A2, A10, B (au-dessus de la porte, il y a un « parçoué »; il « prend le perçoir et le passe par les deux yeux du petit garçon »), B3 (il le jette dehors). — V. A4 (il demande le chemin et arrive à la cour au bout d'un an), A7 (la princesse va se marier le lendemain), A10 (il s'assoie contre le poêle et raconte son histoire; on la répète à la princesse qui finit par le reconnaître), A13 (parce qu'elle veut l'épouser, le roi la chasse), B, B5 (une vache), B7, B8.—VI. A, A1 (dans le jardin), A3 (il fait un trou et entre par la cave), B, B1 (« Nous omettons ici un passage pour ne pas offenser le lecteur », dit une note du JAF, p. 161), B2, B3, C, C1.

23. Québec, Charlevoix, Les Eboulements, Blagousse.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 2171. *La boule des géants et le ruban vert*. Conté par Hermel Bergeron, 73 ans, le 24 octobre 1954. 13 p ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B4, C, C3 (dans le chemin), C6, C9, C15 (elle dit qu'on peut attraper des maladies en touchant aux choses qu'on trouve dans le chemin), C18 (pendant que sa mère dort), C19. — II. A2 (trois géants), B, B3 (la boule prend trois jours pour redescendre), B5, B6, B7. — IV. A, A3 (la mère dit qu'il a dû prendre le ruban qu'ils ont vu dans le bois), A4, B, B2, B4 (les géants lui ont dit de revenir les voir quand il aura d'autres yeux). — V. B2, B5, B8. — VI. A, A1, A3, B, B4, B5. — III. A1 (la fée lui dit où se trouve une princesse gardée par des géants; le héros tue les géants), A2. — VI. C1.

23A Québec, Charlevoix, Saint-Irénée.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 483 et 484. *L'Alumelle*. Conté par Joseph Palémon Gauthier, 73 ans, juin 1948. 22 p. ms.

I. A1 (un prince), A5. — Le prince fait faire un portrait du genre de femme qu'il aimerait épouser et un porteur retrouve une princesse qui ressemble au portrait. Le prince se rend chez elle et ils se marient. — B, B3 (de sa femme), B6 (pour rentrer chez lui), C3 (dans le sable sur la grève), C13 (une alumelle), C14

(« J'suis d'in grand sarvice; j'coupe à sept lieux d'la pointe »), C18, C21 (il la met dans sa poche). — II. A (un château où il n'y a personne), A3, A4 (le prince suit un « marécage chargé de gibier » qui s'éloigne sans qu'il ne s'en aperçoive; un géant arrive au château pendant que le héros est à la chasse), B6, B7 (il lui dit que son mari est plus dangereux que lui), C, C1 (la femme), C2, C4 (en disant qu'elle en mangeait chez elle quand elle était malade), C8, C11 (gardées par sept lions), D (il tue un des lions avec son alumelle), C13 (les autres lions lui deviennent soumis), C14, C9 (des figues), C10 (gardées par les sept frères du géant), D2 (quand le héros est sur le point de casser une figue, « i'en passe une d'sur le nez » et « i'tombe à terre endormi. I'dort comme une bûche »), D1 (un des lions le réveille en lui pétant dans l'oreille), D (« i' prend son alumelle pis i'tranche la tête des sept géants »). — IV. A, A1 (la femme), A2 (il lui montre l'alumelle), A8 (pendant qu'il dort), A9 (et le géant reconnaît l'alumelle puisque c'est lui qui l'a perdue), B, B3 (« i'te l'fourre dans la cave »). — V. A8 (les lions font un trou en-dessous du solage pour permettre au héros de sortir), B1 (les lions le portent sur leur dos), B9 (quand le héros se penche la tête pour boire dans une source, « i'i' saute une taupe au visage qui i'pose deux beaux yeux »). — VI. A, A2, A4 (le géant cache l'alumelle dans son nez et un chat dont le héros a fait rencontre fait éternuer le géant en lui mettant sa patte dans le nez. L'alumelle tombe à terre et le chat la donne au héros), B2 (il lui coupe le cou avec l'allumelle), B3 (il pardonne à sa femme d'abord mais les lions insistent qu'il la tue), C2 (le héros prête son alumelle à un des lions qui est en guerre et qui devient le roi des lions et ensuite au chat qui devient le roi des chats. Le héros retourne chez son père, « pis i'a trouvé qu'une femme c'était trop trigaude; i'a jamais voulu se r'marier »).

23B Même source.

AF, coll. Flavien Charbonneau, ms no 1. *L'Alumelle*. Recueilli en août 1948. 7 p. ms.

Tous les motifs de cette version correspondent à ceux de la version 23A à l'exception d'un petit détail : le héros s'endort en mangeant une figue (II, D2).

24. Québec, Charlevoix, St-Joseph-de-la-Rive.

AF, coll. Luc Lacourcière et F.-A. Savard, enreg. 473 *Le ruban vert*. Conté par Hermel Tremblay, 70 ans, le 15 juin 1948. C'est la version reproduite ci-dessus. Elle a été transcrite en caractères phonétiques par James La Follette dans sa thèse de doctorat ès lettres, *Etude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*, Québec, 1952, XIII-634 p. (ms dactylographié) 28 cm, mais n'a pas été reproduite dans l'ouvrage du même auteur, *Les Archives de Folklore*, vol. 9, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 163 p.

I. A (âgé de quatorze ans), A2, A5, B, B1, B2, B5, C, C1, C6, C9, C15, C16, C17, C18, C19, D, D1. — II. A (une cabane), A1 (un géant et ses deux garçons), A3 (le géant les cache avant que ses fils ne rentrent), A5, B, B3, B5 (les deux garçons ne reviennent jamais; le père aussi a peur du héros), B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10 (trois géants étaient enchaînés au pommier), D (il arrache le pommier et le transporte à la maison tout en traînant les géants avec l'arbre), C7, D (il fait rentrer les cornes dans un arbre et les attachent ensemble; il « tire » les lucornes). — III. A (en revenant avec le lait, il a vu un château souterrain couvert de mousse et revient plus tard rendre visite au géant qui y demeure; après avoir tiré au poignet il tue le géant), A1, A2, B, B1, B4 (il prend son adresse), C1, C2. — IV. A, A1, A2, A10, B (il lui passe les yeux dans le « piquoé » [piquoir] au-dessus de la porte), B3 (il le jette dehors à un mille). — V. A3, A2, A4, A7 (elle va se marier le lendemain), A10 (assis près du poêle, il raconte son histoire. Une servante la répète à la princesse et celle-ci reconnaît le héros). — VI. C1. — V. B, B5 (une vache), B8. — VI. A, A1 (ils travaillent dans le jardin), A3 (il entre par une fenêtre), B (il lui passe les deux yeux dans le piquoé), B1, B2 (il le jette à un demi mille), B3, C.

24bis. même source

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 1277, septembre 1952. *Le ruban vert*. Cette version sera reproduite prochainement sur disque par le ministère de l'éducation du Québec.

25. Québec, Charlevoix, St-Siméon, Port-au-Persil.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 527. *Le ruban rouge*. Conté par Thomas Dallaire, 88 ans, en août 1948. Rés. 2 p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B4, C, C2, C6, C10, C13 (et un arbre), C18, C19, D. — II. A (le héros tire un coup de fusil et les géants se chicanent entre eux. Ils finissent par retrouver le héros. = le conte-type 304) — A3 (les géants envoient le héros chercher sa mère), B, B1, B5, A5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8 (des « pommes d'endormi »), C10 (gardées par sept géants), D2 (le héros mange une pomme et s'endort. Les géants le réveillent; il les tue avec son sabre. Il arrache le pommier et le rapporte à sa mère), C5, C11 (par sept lions), D2 (il tue les lions avec son sabre). — III. A, A1, C2 (la jeune fille remplit son seau d'eau qu'il apporte à sa mère).— IV. A, A1 (pendant qu'ils font un tour dans le bois), A2, A6 (elle emprunte le sabre et le ruban), B1, B2, A9. — V. A, A1 (le capitaine envoie des hommes le chercher mais ils ont peur de lui et reviennent au bâtiment. Le capitaine envoie d'autres marins qui le ramènent), A2 (avec sa froc au bout d'une perche), A7 (la princesse se trouve à bord du bâtiment et soigne le héros), B, B5 (un corbeau), B8.—VI. A, A1 (dans le jardin), A3 (le sabre et le ruban), B2, B3, C, C1.

25bis. même source

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 651. *Le petit ruban bleu ou le petit garçon à l'arbalète*. Octobre 1948. 4 p. ms.

C'est la même version que la précédente avec un titre différent et quelques variantes de détails : Le héros se nomme ici Tit-Charles au lieu de Tit-Jean; la couleur du ruban est bleue au lieu de rouge; le héros tire une flèche au lieu d'un fusil pour frapper le géant au nez (Type 304).

26. Québec, Charlevoix, Ste-Agnès, rang St-Jean-Baptiste.

AF, coll. Serge Gagnon, enreg. GA-62. *Le p'tit ruban bleu*. Conté par Joseph Tremblay, 72 ans, le 2 juillet 1963. Rés. 3 p. ms.

I. A, A2, A5, B, B1, B2, B5, C, C1, C6, C8, C15, C17, C18, C19, D, D2, D1 (en s'accrochant les pieds dans un gros rocher, il le fait rouler). — II. A (une cabane), A1 (la mère des géants et ses trois

garçons) — conte-type 1739 * (le héros se cache en dessous de la chaise d'un des géants; le géant pense qu'il a pété un petit garçon) — A3, A6 (un des géants fait la cour à la mère), B, B3 (on ne la revoit jamais), B6, B7. — IV. A, A7, A8, B, B2. — V. A12 (une princesse le trouve et l'emmène chez elle). — VI. C1, C2 (le roi les chasse). — V. B, B5 (un renard), B7, B8. — VI. A, A2, A3, B2 (il les lance à deux milles), B4, B5 (il lance sa mère sur un gros chiot), C.

27. Québec, Chicoutimi, Chicoutimi.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-347. *Le petit ruban vert*. Conté par Ernest Gagné, 75 ans, le 5 août 1955. Rés. 4 p. ms.

I. A (âgé de onze ans), A2, A3, B, B1, B2, B5 (couturière), C, C1, C6, C9, C15, C16, C17, C18, C19, D, D1, D4. — II. A (le héros s'y rend seul), A1 (un géant et ses deux garçons), A3 (le géant l'envoie chercher sa mère), A5 (dès le premier soir), B, B3, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C6 (du lait de sept lionnes), C13, C14, D, C8 (des pommes du pommier gris), C10 (gardées par sept géants), D2 (il jette des pommes sur les géants qui dorment et les réveille; ils se chicanent entre eux. = le conte-type 1640 III, motif K1082), D (ils découvrent le héros qui finit par les tuer). — III. A, A1, A3 (la princesse lui dit que sa mère n'est pas vraiment malade et lui annonce un malheur s'il retourne la voir), B1 (le lendemain), C, C2 (il apporte le pommier à sa mère). — IV. A, A3 (elle offre de laver son linge dans le but de voir s'il porte quelque chose sur lui), A4, B, B2. — V. A8, A9, A13 (la princesse l'emmène au château de son père mais celui-ci les chasse), B, B4, (un caribou), B7, B8. — VI. A, A1 (dans le jardin), A3 (il entre par une fenêtre), B2 (les rentre dans la terre), B3 (il la déchire en l'écartelant), C, C1.

28. Québec, Chicoutimi, Chicoutimi, Saint-Thomas.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-404. *Le ruban rouge*. Conté par Louis Dallaire, 67 ans, le 9 juillet 1956. Rés. 2 p. ms.

I. A (âgé de seize ou dix-sept ans), A2, A3, B, B1, B2, B5 (couturière), C, C3 (dans le chemin), C6, C10, C15, C16, C17, C18, C19, D, D1. — II. A, A1 (un géant et ses trois garçons), A3, A5, B, B3 (la boule prend trois heures pour retomber), B5, B6, B7, C, C1,

C2, C4, C6, D, C8 (des pommes du pommier noir), C10, D (il tue le géant). — III. A, A1, A2, A3 (la princesse lui annonce de la misère s'il part), C, C2 (il apporte le pommier à sa mère). — IV. A, A3 (elle lui fait changer de chemise pour voir s'il porte quelque chose sur lui), A4, B, B2. — V. A13 (tout en marchant à quatre pattes, le héros finit par arriver chez la princesse. Elle l'emmène chez son père qui les chasse), B, B4 (un caribou), B8. — VI. A, A1 (dans le jardin), A3, B2, B3, C, C1.

29. Québec, Chicoutimi, L'Anse-Saint-Jean.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-24. *Le ruban de force*. Conté par Pierre (Pit) Pelletier, 86 ans, le 17 juillet 1954. 13p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B5, C, C1, C6, C15, C16, C17, C18, C19, D, D1. — II. A (une cabane), A1 (un géant et ses deux garçons), A3, A5, B, B3, B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C8 (des pommes du pommier noir), C10 (par sept géants), D2 (il jette des pommes sur les géants qui dorment et les réveille; ils se chicanent entre eux.—le conte-type 1640 III, motif K1082), D (ils trouvent le héros qui les tue), D2 (il arrive à un château), C11 (le château est gardé par des lions), C13, C14. — III. A, A1, A2, C2 (il apporte le pommier à sa mère). — VI. A, A3 (elle offre de laver son linge dans le but de voir s'il porte quelque chose sur lui), A4, A10, B (un oeil), B2. — V. A8. — VI. C1. — V. B, B4 (un caribou), B7, B8. — VI. A, A1 (dans le jardin), A3, B2, B3.

30. Québec, Chicoutimi, L'Anse-Saint-Jean.

AF, coll. Conrad Laforte, enreg. L-251. *Le petit ruban rouge*. Conté par Johnny Lavoie, 63 ans, le 21 juillet 1955 Rés. 2p. ms.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B5, C, C3 (à terre), C6, C10, C15, C18 (il retourne et le prend), C19, D, D2, D5 (il porte le rouet de sa mère). — II. A, A1 (un géant et ses trois garçons), B, B3 (il tire la boule dans les jambes d'un des géants et lui casse les jambes), B5, A6 (le géant « s'amourache » de la mère), B6, B7, C, C1, C2, C4, C8, C10, D (il tue les géants et apporte le pommier à sa mère), C7, D (il rive les cornes dans un arbre et « tire » les lucornes). — IV. A, A1, A2, A10, B (avec son alène), B3 (il le jette au côté du chemin). — V. A3, A12 (par « une créature »), B3 (de la jeune femme), B5, B8. — VI. A, A1 (dans le jardin), A3, B2, B4, B5, C.

31. Québec, Dorchester, St-Benjamin.

AF, coll. Michel Boucher, enreg. 271. *Le petit sac de sable*. Conté par Fortunat Nadeau, 63 ans, le 30 juin 1966. 21p. ms.

Cette version comprend les contes-types 327, 300 Id, 403 et 554 suivi du conte-type 590 I. A, A3, C4 (il possède un sac de sable), D. — II. B5 (des géants contre qui il a fait la guerre), B6. — IV. A10, B, B4 (le héros prend le bois avec sa femme). — V. B3 (sa femme), B5 (un chevreuil), B7, B8. — VI. A, A2, A3, B2, C.

32. Québec, Gaspé-Nord, La Tourelle.

MNO, coll. Carmen Roy, bobine 55R ms 416. *Le Terrible*. Conté par Léon Collin, 67 ans, en 1949. 36 p. ms. Version analysée brièvement dans *Littérature orale en Gaspésie*, Musée National du Canada, Ottawa, Bulletin no 134, 1955, pp. 223-224. Classée au conte-type 511* (devenu 511A), cette version ne se rattache au conte-type 590 que « par le motif de la courroie qui rend fort ».

I. A (âgé de treize ans), A3, C21 (suivant les instructions de son boeuf, le Terrible, le héros lui ôte après sa mort une babiche tout le tour de sa peau), C19, D, D2, D5 (il porte un quartier de boeuf dans chaque main). — III. A (=le conte-type 301), A1 (il étrangle le géant avec sa « babiche »), C1, — VI. C, C1.

33. Québec, Gaspé-Nord, La Tourelle.

MNO, coll. Carmen Roy, *Le ruban vair* [sic]. Conté par Alfred Saint-Laurent, 76 ans, en 1949 et publié dans *Contes populaires gaspésiens*, Montréal, Fides, 1952, pp. 121-133. Mentionné dans *Littérature orale en Gaspésie* sous le titre *Le ruban vert*, pp. 218 et 226.

I. A (âgé de douze ans), A2, A3, B, B1, B2, B4, C, C1, C6, C9, C17 (en faisant semblant d'aller boire), C18, C19, D, D2, D3, D4. — II. A (le héros s'y rend seul pour voir qui y demeure), A1 (trois géants), A3 (il va chercher sa mère), B, B4 (en décrochant et racrochant au mur plusieurs fois de suite une meule de cinq cents livres), B5, B3 (une boule en or massif), B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C7 (lait de trois lucornes), D2 (il donne un quartier de boeuf qui appartient aux géants à chacune des lucornes), C13, C14, C8, C10

(trois géants), D (il tue le premier géant), D1 (et les lucornes tuent le deuxième géant). — III. A, A1, A2, B, B1, B2, C, C2 (il apporte les pommes à sa mère). — IV. A, A1, A2, A6 (elle se fait donner le ruban pour voir s'il lui donnera de la force), B1 (avec ses ciseaux), B2 (elle le lance dehors et il tombe en pleine forêt). — V. A, A1 (par des pêcheurs), A2 (il a poussé des cris quand il a entendu les voix des pêcheurs), A6, A7 (la princesse a fait de son château un hôpital), A10, A11 (il met une moitié de la bague dans sa soupe qu'il refuse de boire et qu'on apporte à la princesse). — VI. C1. — V. B, B4 (un caribou), B8. — VI. A, A1 (les géants sont absents), A2 (la mère dort), A3, B2, B4, B5, B6 (il va trouver les lucornes et leur dit que les biens de sa mère leur appartiendront après la mort de celle-ci), C.

34. Québec, Gaspé-Sud, Rivière-au-Renard, Rivière Morris.

MNO, coll. Carmen Roy, enreg. 412. *La vieille faiseuse de balais*. Conté par Benoit Noël, 63 ans, en 1951. 10 p. ms. Cf. *Littérature orale en Gaspésie*, pp. 218 et 225.

I. A, A2, A3, B, B1, B2, B6 (pour ramasser du cèdre pour faire des balais), C (ils s'égarèrent dans le bois). — II. A (il n'y a personne dans le château), A1 (il rentre trois géants, Une-tête, Deux-têtes et Trois-têtes), A3, A5 (la mère accepte d'épouser Trois-têtes à condition qu'il tue son fils). — I. C (le héros et sa mère font un tour dans le bois), C1, C6, C9, C18, C20, C21 (sa mère le voit), D, D2, D3. — II. C. C1, C2, C4, C8 (une pomme de chacun de sept pommiers), C10 (trois géants), D (il arrache le pommier et le ramène tout en entraînant les géants avec l'arbre. Il tue les géants), C9 (du lait de la jument blanche), C12 (gardée par un crocodile et le Christ de la Terre). — III. A, A1. — II. D (il tue le crocodile et le Christ de la Terre). — III. A3 (la princesse lui dit que sa mère n'est pas vraiment malade et qu'il lui arrivera du malheur s'il rentre), C, C2 (il apporte le lait à sa mère). — IV. A1 (la mère dit aux géants que c'est elle qui va le tuer), A2, A8 (pendant qu'il dort), B1 (avec une aiguille), B2. — V. A12 (la princesse qu'il a délivrée le trouve dans le bois), B, B5 (un ours), B7, B8. — VI. A, A1, A3, B2 (il les écartèle), B3, C, C1.

35. Québec, Îles-de-la-Madeleine, La Vernière.

MNO et CEA, coll. Anselme Chiasson, enreg. 947. *Le ruban*. Conté par Adolphe Guillard, 76 ans. le 26 juillet 1961. 10 p. ms. Ce pêcheur, né en France, s'est établi jeune aux Îles.

I. A, A2, A3, B, B3 (de sa fiancée), B6 (parce que le père de la fiancée ne veut pas qu'ils « se marissent »), C, C1, C6, C14 (« Qui portera, vainqueur sera »), C18, D5 (en prononçant les paroles inscrites sur le ruban, tout devient immobilisé sauf le héros). — II. A, A1 (un géant-magicien qui se cache quand il les voit arriver), B6 (le magicien entre pendant que le héros est à la chasse), B7 (il promet à la fiancée qu'elle sera heureuse si elle se débarrasse du héros), C, C1 (la fiancée), C2, C4, C9 (un corbeau pour faire du bouillon), D2 (il ne trouve pas de corbeau les premiers jours parce qu'il n'y en a pas), C9 (du lait), C13 (le héros met en liberté un lion qui était pris entre deux billots; le lion l'accompagne partout). — III. A3 (le héros arrive au château de trois sorcières qui lui apprennent que sa fiancée est courtisée par un géant). — II. D2 (il suit un corbeau qui est le frère du magicien qui s'est transformé ainsi; par la vertu de son ruban il l'immobilise et l'apporte à sa fiancée), D1 (le lion tue la mère du magicien), C9 (elle envoie le héros chercher du vin dans la cave où le géant l'attend pour le tuer), D2 (il souhaite que tout soit immobilisé pendant qu'il prend le vin; ainsi le géant ne peut pas lui faire de mal). — IV. A (le géant a entendu le héros prononcer les paroles inscrites sur le ruban et a appris ainsi qu'il est en possession du ruban), A3 (la fiancée sait que le héros le met en-dessous de son oreiller chaque nuit), A10, B4 (il métamorphose le héros), B1 (et la fiancée lui crève les yeux avec ses ciseaux), B4 (le géant le débite en morceaux; il met les morceaux dans un sac et attache le sac au dos du lion). — V. A8, A9 (le lion le transporte au château des sorcières), A13 (les sorcières mettent les morceaux en place et les cousent; au bout d'un an il revient en vie mais il reste aveugle), B9 (la plus jeune des sorcières fait bouillir des herbes pour faire un emplâtre pour mettre sur ses yeux. Il recouvre la vue). — VI. A, A1, A3, B (il fait crever les yeux au géant par la fiancée), B2 (et le débite en morceaux), B1 (il dit à la sorcière d'ôter les yeux de sa fiancée), B3 (la sorcière la débite par morceaux), B6 (et le héros met le feu au château), C, C1 (il épouse la jeune sorcière).

38. Québec, Montmorency, Ste-Brigitte-de-Laval.

AF, coll. Soeur Marie-Ursule, c.s.j., *L'Alumelle magique*. Conté par Mme Edmond Beaudoin (née Gauthier, à St-Irénée, Charlevoix). Dans *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1951, pp. 223-226. (*Les Archives de Folklore*, vol. 5-6).

I. A, A2, A3, B, B4, C, C3 (sur la route), C13 (une alumelle), C14 (Celui qui se servira de moi pourra couper du bout de la pointe à sept lieues), C18. — II. A (le héros s'est engagé chez un paysan dont il épouse la fille. Il part avec sa femme et arrive à un château), B, B4 (en tuant tant de gibier), B5, A4, B6, B7, C1 (la femme), C2, C4 (sous le prétexte qu'elle en mangeait chez son père), C9 (des figues), C12 (gardées par sept tigres), C13 (les tigres reconnaissent l'alumelle, donc ils ne se battent pas), C14 (ils le suivent), D2 (il coupe le figuier et l'apporte à sa femme), C8, C11 (sept lions), C13, D2 (il apporte le pommier). — IV. A, A3 (la femme fouille ses poches pendant qu'il dort; elle trouve l'alumelle), A9, B, B3 (il le jette en bas du château). — V. B9 (le héros se penche pour boire dans un ruisseau et une taupe lui saute aux yeux et lui met deux beaux yeux). — VI. A, A2, A4 (un chat dont le héros a fait rencontre entre et fait éternuer le géant qui a caché l'alumelle dans son nez. Le chat la donne au héros. Cf type 560, motif V), B6 (le chat décroche la calotte du château et la femme est enterrée dans le château), B2 (le héros coupe le cou du géant avec l'alumelle).

37. Québec, Montmorency, Ste-Brigitte-de-Laval.

AF, coll. Soeur Marie-Ursule, c.s.j. *Le ruban magique*. Conté par Mme Napoléon Touchette (née à St-Tite-des-Caps), *op. cit.*, pp. 232-235.

I. A (le héros est né d'une relation incestueuse entre frère et soeur), C21 (le héros poursuit un oiseau qui lui dit qu'il va trouver une fortune à l'endroit où son père s'est noyé), C3 (au bord de la mer), C6 (de sept verges), C18, C20, D, D2 (l'oiseau lui dit que le ruban lui donnera la force de sept hommes). — II. A, A3, A4 (sept géants sortent de leur cachette), B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C9 (la mousse du lac). — IV. (le héros est obligé de se déshabiller pour

chercher la mousse du lac), A10, B1 (il rentre à la maison et la mère lui crève les yeux), B4 (les géants le coupent en morceaux et les mettent dans un sac; ils attachent le sac au cheval). — V. A8, A9 (le cheval le transporte au château des fées où il est déjà venu chercher des roses pour sa mère), A13 (la grand'mère des fées le fait revenir à la vie mais il ne « voit pas clair »), B8 (le héros boit dans un ruisseau et « plus il boit, plus il voit clair »). — VI. A4 (l'oiseau lui dit de retourner au bord de la mer où il trouve quatorze verges de ruban qui lui donnent la force de quatorze hommes), A, B2, B1, C2 (le héros retourne vivre avec les fées).

38. Québec, Montréal.

SHNO, coll. Germain Lemieux, enreg. 758 (rés. 26 des AF).
Le ruban vert. Conté par Alfred Thibault, originaire de Cap-Chat, Gaspésie, 61 ans, en juin 1955. 2p. ms.

I. A, A2, A4 (Pierre), B, B1, B2, C, C1, C6, C9, C18, C20 (à son poignet), D, D2, D4. — II. A, A1 (deux génies), A3 (ils veulent garder la mère mais pas le héros), B, B3, B4 (l'essai de la pesée), B5, B6, B7, C, C1, C2, C4, C9 (une perdrix pour faire du bouillon), D2 (le héros ne trouve pas de perdrix. Cependant, il délivre deux génies de leurs ennemis quotidiens que les génies tuent tous les jours mais qu'on fait revenir à la vie; le héros tue les ressuscités et l'homme qui les fait revenir), C7, C13, D2 (le héros donne à chacune des lucornes un quartier de boeuf qui appartient aux génies), C8, C12 (par les rois des génies), D (le héros tue le premier génie), D1 (les lucornes tuent le deuxième génie). — III. A, A1, A2, B, B1, B2 (la moitié de son anneau), C1, C2 (il apporte les pommes à sa mère). — IV. A, A1, A2, A8 (pendant qu'il dort), B1, B2 (le lance dans la forêt). — V. A, A1, A6, A7 (elle est la directrice), A10, A11 (il met la moitié de l'anneau dans sa soupe qu'il refuse de manger et qu'on apporte à la directrice). — VI. CI. — V. B, B6 (elle lit dans les journaux l'annonce d'une source d'eau merveilleuse), B8. — VI. A, A1 (les géants sont absents), A2 (la mère est malade), A3, B2, B4, B5, B6 (il livre sa mère aux lucornes à condition qu'elles ne la fassent pas mourir. Elles la dévoreront à sa mort), C.

39. Québec, Québec, Giffard.

AF, coll. Serge Gagnon, enreg. GA-34. *La vieille fileuse ou le petit ruban bleu*. Conté par Ernest Ouellette, originaire de Ste-Agnès, Charlevoix, 43 ans, le 28 octobre 1962. Rés. 3 p. ms.

I. A (âgé de quinze ans), A2, A3, B, B1, B2, B5, C, C1, C6, C8, C15, C16, C17, C18, C19, D, D1. — II. A, A1 (trois géants), A3 (la femme va faire le ménage), A5, B, B3 (ils ne retrouvent plus la boule). B5, B6, B7, C (c'est le plus vieux des géants qui se prétend malade), C3, C4, C9 (un remède), C10 (un frère des géants), D (il tue le géant et apporte le remède à son beau-père), D2 (le héros se rend compte du fait que les géants veulent le tuer, donc il s'en va). — III. A3 (le héros s'engage chez un habitant dont il épouse la fille). C2 (il retourne voir sa mère). — IV. A (le géant menace de jeter la mère dehors avec le héros si elle ne découvre pas le secret de sa force), A3 (la mère révèle qu'il porte un ruban sur lui), A4, A9, B, B2. — V. A13, (« à force de marcher », il arrive chez son beau-père mais celui-ci le bannit avec sa femme), B, B5 (un renard), B7, B8. — VI. A, A2, A3, B2, B3, C.

40. Québec, Saguenay, Les Bergeronnes.

AF, coll. Luc Lacourcière, enreg. 2317. *Le petit ruban vert*. Conté par Mme Ernest Bouchard (Flavine Gagnon), 79 ans, le 28 juin 1955. 27p. ms.

I. A, A2, A3, C, C1, C6, C9, C18, C19, B, B1, B2, B6 (pour casser du balai dans le bois), D, D2, D3, D4. — I. A (il n'y a personne dans le château), A1 (trois géants arrivent), A3, A5, B, B2, B5, B6, B7. — IV. A, A1, A2, A8 (la mère le fait boire et quand il est ivre elle lui ôte le ruban), B1, B2. — V. A12 (une princesse le trouve dans le bois et l'emène chez elle). — VI. C1 (malgré le roi). — V. B, B5 (un renard et un lièvre), B7, B8. — VI. A, A2, A3, B2 (il les « écartille »), B3, C, C2 (le héros devient roi).

41. Québec, Saguenay, Sault-au-Mouton.

AF, coll. Luc Lacourcière et Aline Tremblay, FOLK 101-TV, ms no 24. *Le p'tit ruban vert*. Conté par Napoléon Tremblay, 53 ans, en 1961. 9p. ms.

I. A, A2, A5, B, B1, B6 (pour trouver une perdrix pour faire un bouillon pour le père qui est malade), C, C2, C6, C9, C13 (une alumelle), C18, C19 (le ruban), D, D1. — II. A (ils arrivent à une grosse maison où il n'y a personne), A1 (trois géants rentrent), A3, B, B2, B5, B6, B7. — IV. A, A1, A2, A6 (pour avoir assez de force pour rentrer chez eux), A7, B1, B3 (elle le jette dehors). — V. A12 (une femme), B3 (la femme), B8. — II. A5. — VI. A, A2 (ils ont bu beaucoup pour fêter les noces), A3, B2 (il les « écartille »), B4, B5 (après être allé voir son père qu'il a trouvé mort, le héros revient et accroche sa mère sur un clou), C, C1.

42. Voir ci-dessus les versions numérotées 23A et 23B.

43. Etats-Unis. Maine, Madawaska, Petite Montagne.

Coll. Geneviève Massignon. *Le diamant*, été 1961. Version mentionnée dans l'étude de G. Massignon sur *La tradition du conte français au Madawaska américain*. « IV International Congress for Folk-Narrative Research in Athens, 1964, Lectures and Reports ». Athènes, 1965, p. 280.

V — COMMENTAIRE

Au moment d'écartier sans examen sérieux l'opinion du collecteur Goddard sur l'origine française de ce conte parmi les Chippeways, Stith Thompson prenait tout de même soin de noter: « In that case it goes back to a version that has not been collected ». Après l'énumération de 43 versions de langue française (en réalité 47 puisque quelques-unes ont été notées en deux occasions), alors qu'aucune version anglaise n'a été recueillie, il me paraît superflu d'insister sur ce point. Thompson d'ailleurs l'a reconnu explicitement dans sa conférence de Québec: « There's no doubt in anybody's mind where the Chippewayn tale in Saskatchewan [Alberta] came from ».

D'autres questions se posent maintenant à notre attention. Quels sont, par exemple, les rapports des versions canadiennes entre elles et avec les versions européennes ?

Avant d'y répondre et pour mieux le faire, jetons un coup d'oeil sur la carte hors-texte montrant la distribution actuelle de ce conte au Canada. En allant de l'est à l'ouest, nous voyons 43 points d'enquête¹ ainsi répartis: Nouveau-Brunswick 10 versions; Québec 27 et Nord-Ontario 5. Ces chiffres tout éloquents qu'ils sont, témoignent davantage de l'activité des enquêteurs comme des centres d'archives folkloriques que de la distribution réelle, totale de ce conte parmi les populations de langue française. On remarque en effet, une concentration des témoignages où les enquêtes ont été les plus abondantes, par exemple au Nouveau-Brunswick autour de Shippagan, au Québec dans les comtés de Charlevoix et de Chicoutimi et dans le Nord-Ontario, autour de Sudbury. Ailleurs, il y a suffisamment de versions isolées pour supposer que la multiplication des enquêtes révélerait une distribution encore plus étendue.

Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus sont remarquables, si l'on songe que la majorité de ces versions ont été recueillies pendant le dernier quart de siècle, c'est-à-dire à une époque où l'on croyait généralement que la voix des conteurs s'était tue irrémédiablement. Entre 1947 et 1967 chaque année en a apporté quelques versions nouvelles.

On peut donc affirmer sans hésitation que nous sommes en présence d'un conte bien ancré dans la tradition populaire canadienne, mais peu connu en dehors des témoins informateurs et des spécialistes du conte. En effet de cet ensemble de versions, seulement quatre ont été publiées (les numéros 22, 33, 36 et 37) et deux autres ont servi à des thèses universitaires (numéros 10 et 24). Ce qui revient à dire que jusqu'ici seulement six versions étaient accessibles sur le total possible de 43. Cette proportion est à peu près la même pour l'ensemble du répertoire canadien. Le catalogue des contes populaires que nous avons entrepris et dont le type 590 n'est qu'un cas particulier parmi des centaines d'autres, a précisément pour but de remédier à cette immense lacune. Aussi ne

1. Le quarante-troisième point d'enquête n'apparaît pas sur cette carte le renseignement nous étant parvenu trop tard. Il se situe dans le Maine, au Madawaska américain, à la frontière du Nouveau-Brunswick.

pouvons-nous pas nous attarder trop longuement sur le commentaire de chaque conte.

Il importe cependant, de dégager dès maintenant, des analyses individuelles des versions comme de la décomposition globale des récits, certains traits qui soulignent les caractéristiques fondamentales de ce conte chez-nous.

En premier lieu, ce sont les rapports des versions particulières entre elles. L'ordre alphabétique de présentation par provinces, permet dans une large mesure de regrouper les versions géographiquement les plus apparentées. Toutefois, à l'intérieur d'une même province, au niveau des comtés, cet ordre alphabétique présente bien quelques anicroches à cette règle. Par exemple, il éloigne la version des Iles-de-la-Madeleine des autres versions acadiennes avec lesquelles, il faut d'abord la comparer. A l'intérieur du Québec de même les caprices alphabétiques séparent les versions de comtés voisins dont elles sont ordinairement le prolongement. Mais cet inconvénient est facilement corrigé par la consultation de la carte et surtout par le tableau statistique où les motifs de toutes les versions sont mis en regard les uns des autres.

En nous basant sur ce tableau comparatif et sur les décompositions individuelles correspondantes, on aperçoit des filiations qui nous renseignent sur la dépendance de certaines versions par rapport à d'autres. En voici quelques exemples: la version no 24 qui sert à illustrer cette étude, ressemble dans la plupart de ses motifs secondaires et jusque dans certaines expressions stylistiques à la version 22 recueillie une trentaine d'années plus tôt, en 1916 par Marius Barbeau. Ces deux versions nous donnent donc l'état de ce conte aux Eboulements à deux générations de distance.

Une filiation encore plus directe, entre les conteurs s'établit avec la version no 36 de Ste-Brigitte-de-Laval où la conteuse, originaire de St-Irénée en Charlevoix, déclare avoir appris son conte de son père qui le tenait de Joseph Palémon Gauthier de St-Irénée, celui-là même qui a fourni les versions, nos 23 A et B. De même on peut constater que la version no 38 recueillie à Montréal d'un conteur originaire de la Gaspésie est sensiblement la même que les versions 33 et 34 retrouvées à La Tourelle et à la Rivière-au-

Renard. Ces quelques rapprochements basés sur des éléments extérieurs comme lieux d'enquêtes, origine des conteurs et dates de cueillettes, etc., nous permettent pour ainsi dire de voir le conte se propager dans plusieurs directions. Mais faute de connaître tous les chaînons de la transmission, il ne nous est pas possible d'expliquer par ces seuls éléments la profusion des variantes d'une version à l'autre. C'est surtout l'analyse des motifs mêmes du conte qui nous permet d'expliquer les ressemblances et les divergences entre les versions, car le conteur ne répète pas comme un perroquet, ce qu'il a entendu. Il lui arrive, pour différentes raisons, de s'écarter un peu, soit par des omissions, soit par des additions ou des emprunts, d'un schéma trop stéréotypé.

Examinons à ce point de vue quelques variations du type 590. Je constate d'abord que vingt-neuf de nos quarante-trois versions sont transmises à l'état pur, c'est-à-dire sans aucun mélange avec d'autres types, ce qui est remarquable. Les quatorze autres présentent à des degrés divers une certaine contamination, c'est-à-dire qu'elles introduisent dans le récit un ou deux épisodes qui appartiennent à un autre conte-type ou bien qu'un ou plusieurs de leurs épisodes se sont glissés dans un autre conte-type à la faveur d'une intrigue analogue.

Comme je ne puis entrer ici dans les détails des éléments étrangers au type 590, je me contente de constater le fait et d'indiquer que, lorsque la chose se produit, le mélange a lieu habituellement avec plus d'un type. C'est le cas notamment des versions 2, 6, 10, 21, 31 et 32. Les versions qui sont associées à un seul autre type sont les suivantes 1, 3, 14, 25, 26, 27, 29, sans qu'on puisse dire qu'il y a vraiment une prédilection pour un type particulier. À noter cependant les versions 3 et 6 du Nouveau-Brunswick qui intercalent un motif du type 507 A où la princesse est délivrée avec l'assistance d'un vieillard. L'étude de ce type notera en revanche des emprunts secondaires au type 590 qui ne sont pas indiqués dans la présente étude. Un titre de la collection Gauthier, no G144, *Le ruban vert et la princesse ensorcelée*, peut en donner une idée. Toutefois, certains rapprochements de motifs secondaires entre des versions géographiquement éloignées sont difficiles à expliquer, par exemple entre la version 35 des Îles-de-la-Madeleine et

la version 37 de Sainte-Brigitte-de-Laval, où le héros est tué et « débité » par le géant, puis ressuscité par des sorcières ou des fées. (Pour le détail, voir les analyses individuelles correspondantes).

En somme le conte-type 590, malgré certaines irrégularités, présente une assez grande homogénéité. Il se détache nettement dans l'ensemble du répertoire et contredit plutôt qu'il appuie la théorie que les contes ne sont qu'un agrégat de motifs capricieusement rassemblés.

Ceci dit, rien n'empêche qu'à l'intérieur du type, il y ait plusieurs singularités à souligner qui dépendent sans doute de facteurs dont il resterait à établir l'importance respective. C'est par un examen sommaire des principales variations internes que je me propose de terminer ce commentaire déjà long en récapitulant les différents épisodes du conte.

I. L'objet qui rend fort est un ruban dans 28 versions, comme dans celle de Goddard. Une fois c'est un pavillon (version 3). Dans 8 versions dont 7 acadiennes et une de l'Ontario, c'est une ceinture. La divergence de l'objet magique s'explique facilement puisque le héros s'attache ordinairement le ruban autour de la taille comme une ceinture. Le ruban (ou la ceinture) est de couleur variée, il est vert dans 15 versions, bleu dans 8 et rouge dans 4. Le même conteur en deux occasions différentes (nos 25 et 25 bis) le dit tantôt vert, tantôt rouge. C'est que la couleur du ruban n'a pas beaucoup d'importance. Toutefois l'objet (arme ou ruban) porte une inscription dans trois versions apparentées entre elles par d'autres détails (nos 35, 36 et 23 A et B). La ceinture dans les versions du Nouveau-Brunswick est aussi en or (2 versions) ou en diamant (3 versions). Une seule fois (version 10) c'est un bracelet comme dans la version altérée des frères Grimm (no 121). Plus caractéristiques d'une filiation indépendante sont les versions où le ruban-ceinture est remplacé par une arme, sabre ou alumelle (nos 23 A et B, 25 bis, 26 et 41). Ce dernier motif associé à d'autres détails permet des rapprochements intéressants avec des versions irlandaises.

II. La mère traîtresse : Si les personnages du garçon, du géant et de la mère veuve varient peu, le comportement de cette

dernière, remplacée une fois par l'épouse du héros (no 23 A et B) et une autre fois par sa fiancée (no 35) est sujet à certains degrés dans la perfidie. C'est elle habituellement qui découvre le secret de la force de son fils et lui dérobe l'objet magique dans 31 versions. A 23 reprises, elle lui impose des tâches périlleuses sous le fallacieux prétexte d'obtenir les remèdes indispensables à sa guérison. Dix autres fois, elle s'empare du ruban pour le laver et quatre fois en cherchant des poux à son fils qu'elle endort pendant l'opération.

IV. Cette mère dénaturée n'hésite pas au quatrième épisode à crever elle-même les yeux de son garçon dans onze versions, comme dans celle de Goddard, cependant qu'en 18 versions cette sale besogne est laissée au géant, en sa présence, et une fois à sa suggestion. Mais cet épisode des yeux crevés manque en 10 autres versions comme si certains conteurs répugnaient à cette cruauté excessive. La version Barbeau (no 22, publiée dans le *Journal of American Folklore*) omet ce motif «pour ne pas offenser le lecteur».

III. Le troisième épisode, celui de la délivrance d'une princesse, captive d'un géant, fait défaut dans 17 versions où le héros rencontre autrement celle qui deviendra son épouse. Lorsque cette libération existe, le héros l'accomplit généralement pendant qu'il exécute une des tâches imposées par sa mère traîtresse (19 versions en plus de celle de Goddard). Dans ce cas, le mariage est différé et a lieu seulement lorsque le héros est devenu aveugle.

V. Il est alors secouru de différentes façons selon l'endroit où on le retrouve. C'est ordinairement en forêt mais aussi au bord de la mer notamment dans la version 25 et 25 bis. La manière dont il recouvre la vue en imitant un animal aveugle qui se baigne dans une eau merveilleuse est aussi caractéristique de 22 versions, mais l'animal semble varier au gré des conteurs. C'est une vache dans les versions des Eboulements; plus souvent c'est un quadrupède sauvage: un renard (4 fois), un lièvre (2 fois), un chevreuil (2 fois), un orignal, comme chez Goddard (2 fois) et un caribou (4 fois), et 2 fois aussi c'est un corbeau. C'est même à deux reprises une taupe qui replace les yeux du héros. Dans les autres versions, le héros recouvre la vue sans l'intervention d'un animal.

VI. Quant au dénouement, il prend la forme d'une vengeance égale aux mauvais traitements que le héros a subis. Une fois que ce dernier a recouvré la vue, il n'est pas long à reprendre son ruban et avec lui sa force magique. Alors il tue le géant en 33 versions et sa propre mère, en 20. Au préalable, il leur a crevé les yeux en 6 versions. Mais la cruauté à l'endroit de la mère est parfois atténuée. Sa vie est épargnée en 14 occasions bien qu'elle soit abandonnée à son triste sort en 10 versions. On remarque cependant que dans quelques versions contées par des femmes, (il y en a sept), la mère hérite du château du géant (version 9) où le héros lui pardonne et l'amène vivre avec lui (versions 19 et 20).

Ici devrait maintenant prendre place une comparaison avec les versions de France. Je me contenterai de renvoyer le lecteur intéressé au catalogue du *Conte populaire français* où Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze en ont analysé 19 versions, que Delarue appréciait ainsi: «Toutes les versions de la métropole sont altérées ou plus ou moins contaminées, alors qu'on trouve de bonnes versions fidèlement maintenues au Canada.»² C'est pour cette raison que notre décomposition du conte en ses éléments canadiens est beaucoup plus détaillée que celle de France, avec six épisodes principaux au lieu de cinq, et à l'intérieur de chaque épisode un plus grand nombre de motifs recensés. Je ne crois pas cependant que l'on puisse expliquer la différence entre les versions de France et du Canada quant à la qualité et au nombre de ce conte-type uniquement par une défaillance de la tradition de France.³ On trouverait vraisemblablement la raison de la vigueur de la tradition canadienne dans la comparaison avec certaines versions ou tout au moins avec de nombreux motifs qui nous sont venus d'Irlande, où ce conte est représenté par plus de 120 versions, manuscrites pour la plupart. Margaret Low a pu les examiner grâce à l'obligeance de l'Irish Folklore Commission de Dublin. Développer cette comparaison en détail serait le sujet d'une toute autre étude qu'elle voudra sans doute entreprendre. Je n'en retiens ici que quelques traits à titre indicatif.

2. *Opus cit.* p. 490.

3. A signaler: une autre version de France récemment parue dans les «Publications du Musée Dauphinois». Charles Joisten, *Contes populaires du Dauphiné*, Tome I, Grenoble, 1971, pp. 97-101.

D'abord il y aurait à distinguer dans les versions d'Irlande celles qui se rattachent directement au type 590 de celles qui appartiennent au type 511A *The Little Red Ox* et qui sont les plus nombreuses, 92 en tout. Ce dernier conte est aussi connu au Canada par 25 versions alors qu'en France on ne l'a retrouvé que deux fois. On pourra se faire une idée de son contenu par la version no 32 que Carmen Roy a classée comme appartenant au type 590. Dans le type 511A, ce qui donne la force au héros persécuté par sa belle-mère, c'est une courroie ou babiche de cuir prélevée sur l'échine d'un petit boeuf qui sacrifie sa vie pour le salut de son maître. A l'aide de cette courroie celui-ci accomplira diverses tâches qui diffèrent entièrement de notre conte.

Dans les 28 versions irlandaises du type 590, il y aurait bien d'autres traits communs à signaler. Ainsi l'enfant devenu fort porte sa mère sur son dos, comme dans nos versions 13, 18, 27, 33, 38 et 40. Mais l'exemple le plus frappant se trouve dans notre version 25 (et 25 bis) où le héros trouve à la fois un ruban et un sabre. On l'envoie chercher des pommes d'endormi. Il en mange et s'endort. Plus tard lorsqu'il est abandonné, au bord de la mer, un capitaine de navire le fait quérir par des matelots qui ont peur de lui, tant son état est effrayant. L'animal qui lui indique la manière de recouvrer la vue est un oiseau (corbeau), comme dans presque toutes les versions d'Irlande.

Par contre un grand nombre de motifs irlandais ne figurent pas dans nos versions canadiennes. Ceux-ci semblent contredire une influence trop directe et révèlent en tout cas, la grande complexité des filiations historico-géographiques dans le conte populaire. Nos devanciers Kittredge et Thompson avaient trop simplifié les choses en faisant découler directement une version chippewayane d'une version norvégienne. Le grand nombre de versions intermédiaires entre ces points extrêmes, qu'elles soient canadiennes-françaises, françaises de France, ou irlandaises retrouvées depuis 1911, nous rend prudent pour la conclusion de cette étude que je résume à la constatation suivante. Le conte-type 590 dans la tradition canadienne découle fondamentalement de la tradition française, mais

renforcée, au cours des années, par certains apports étrangers bien identifiables, notamment par ceux de l'Irlande.⁴

Luc Lacourcière

4. Les cadres de cette étude ne me permettent pas d'examiner la diffusion de ce conte en d'autres pays. On se rappellera que Stith Thompson en a donné les principales sources dans *The Types of the Folktale*, pp. 216-217 et dans *The Folktale*, pp. 113-114. S'appuyant sur Thompson, Marie-Louise Tenèze les a résumées ainsi: « Ce conte est répandu dans toute l'Europe, l'Asie Mineure, l'Afrique du Nord, l'Amérique du Nord, mais on ne l'a noté avec une certaine densité qu'en Russie, en Lithuanie, en Turquie, en Irlande et au Canada. » (*Le conte populaire français, tome II, p. 490.*)